

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohammed Seddik Benyahia Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et langue française

N° d'ordre :

N° de série :



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Intitulé

**Etude lexico-sémantique de la consigne dans
le milieu scolaire**

Cas de la 5^{ème} année primaire

Présenté par :

Bazeniak Abdelhak

Dirigé par :

M. Ayad Abderrahmane

Devant le jury

- **Président : M. Boukraa Mouard**
- **Rapporteur : M. Ayad Abderrahmane**
- **Examineur : M. Bedouhene Noureddine**

Année universitaire : 2021-2022

Remerciements

Ma reconnaissance va en premier lieu au Seigneur, Maître des mondes, qui par Sa Grâce et Son Immense Générosité a permis la réalisation de ce mémoire.

Je remercie vivement mon directeur de mémoire Mr Ayad Abderrahmane d'avoir accepté de le superviser en dépit de ses responsabilités et son emploi du temps chargé. Sa bonne volonté, ses conseils pratiques, combien précieux et féconds, ses encouragements qu'il n'a cessé de me témoigner tout au long de ce travail, étaient un véritable moteur pour aller de l'avant.

Je remercie également les membres du jury qui me font honneur d'examiner ce travail.

Par cette occasion, je tiens à témoigner ma gratitude et ma reconnaissance à tout le corps professoral du département de français qui a assuré ma formation et dont le présent travail est le fruit.

Je remercie également le personnel administratif du même département pour sa disponibilité

Mes profonds remerciements vont également à Mrs. Bourouaiah Khaled et Nekhoul Omar, collègues de longue date, pour leur aide précieuse qui m'a été d'un grand profit.

Enfin, que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements et que Dieu puisse exhausser leurs vœux les plus chers.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

- *A ma mère et à mon père qui, de leur vivant, ont assuré mon départ dans cette vie et ont tout fait pour mon bonheur ;*
- *A mon épouse avec mon affection si particulière à tous égards, elle qui a assumé un double rôle quand j'étais absent durant ces cinq dernières années ;*
- *A mes trois enfants : Ahmed Khalil, Salah Eddine et Sirine ;*
- *A mes frères, à ma sœur ;*
- *A ma grande famille ;*
- *A tous mes amis et collègues ;*
- *A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail ;*
- *A vous tous : que Dieu vous protège*

**ANALYSE
LEXICO-SEMANTIQUE
DE LA CONSIGNE
DANS LE MILIEU SCOLAIRE**

SOMMAIRE

Introduction générale

CHAPITRE 1 : NOTIONS FONDAMENTALES DE LEXICOLOGIE

- 1.0. Introduction
- 1.1. Le mot
- 1.2. La lexie
- 1.3. Le lexème
- 1.4. Le signe linguistique
- 1.5. Le signifiant et le signifié
- 1.6. Le lexique
- 1.7. Le vocabulaire
- 1.8. Lexique et vocabulaire : Quelle différence ?
- 1.9. Les fonctions du sens du mot
- 1.10. La sémantique lexicale
- 1.11. Procédés de formation du lexique

CHAPITRE 2 : LA CONSIGNE CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES

- 2.0. Introduction
- 2.1. Qu'est-ce qu'une consigne ?
- 2.2. Comment reconnaître une consigne ?
- 2.3. Comment connaître une bonne consigne ?
- 2.4. Consignes orales/écrites
- 2.5. Consignes ouvertes/fermées
- 2.6. Consignes simples/complexes
- 2.7. Types de consignes
- 2.8. La consigne dans le milieu scolaire

CHAPITRE 3 : ANALYSE LEXICALE ET SEMANTIQUE DES CONSIGNES RELEVÉES DU CORPUS

- 3.0. Introduction
 - 3.1. Critères de construction d'un sujet d'examen
 - 3.2. Analyse des données
 - 3.3. Observations et remarques générales
 - 3.4. Conclusion
- ❖ Conclusion générale
 - ❖ Résumé
 - ❖ Annexes
 - ❖ Références bibliographiques
 - ❖ Table des matières

INTRODUCTION GENERALE

Toute tâche et toute activité, aujourd'hui dans le monde scolaire, s'articule autour de la consigne : elle est omniprésente. L'apprenant, de manière générale et l'enfant du cycle primaire de manière particulière, se trouvent constamment confrontés aux problèmes de la compréhension des consignes. L'exécution et la réussite de toute tâche dépendent en fait de l'interprétation du contenu des consignes par l'apprenant. Il faut donc se préoccuper de cette question qui compose inévitablement toutes les activités orales et écrites, et réfléchir sérieusement aux problèmes qu'elles peuvent poser quand elles sont ambiguës, autrement dit, quand elles ne sont pas rédigées de manière claire, correcte et précise.

Jean Michel Zakhartchouk que nous aurons à citer largement au long de notre travail de recherche le dit bien dans son ouvrage *Comprendre les consignes* (2016 :05) :

« A bien des égards, les consignes constituent la pierre de touche de tout enseignement : elles en sont le mode privilégié de communication. Que fait un enseignant sinon donner des consignes ? »¹

Saisir le sens des consignes, ce n'est pas uniquement interpréter correctement le contenu sémantique d'un court discours dans ses aspects syntaxiques et lexicaux. Il s'agit plutôt de comprendre comment fonctionne cette phrase dans une activité bien déterminée et dans un moment bien précis. C'est à la base de ce discours qu'une tâche peut être réalisée ou non. On peut donc dire que c'est le langage qui commande l'action. Comprendre les consignes n'est pas suffisant, c'est leur contenu spécifique qui les rend significatives, d'où l'intérêt de considérer leurs différentes fonctions.

Comprendre ou non la consigne est un problème pour l'apprenant, mais s'agit-il d'un phénomène nouveau dans le milieu scolaire ?

Selon Jean-Michel Zakhartchouk :

« Il n'est pas vraiment certain que les élèves -d'avant- étaient des lecteurs de consignes performants et efficaces. Il est vrai que leur travail était souvent facilité

¹ : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK , *Comprendre les énoncés et les consignes*, Canopé-CRDP de l'aisne, 1999

par l'oralisation (dans l'enseignement primaire) ou par le caractère stéréotypé des consignes données. »²

C'est un sujet qui peut paraître simple pour certains, mais si l'on réfléchit bien, nous apercevrons que la consigne est la clé de voute de tous les apprentissages, la réalisation d'une action quelconque, dans le milieu scolaire, dépend de l'interprétation du contenu lexical et sémantique de la consigne qui conditionne la réussite de l'apprenant. Une phrase est faite de mots. Ceux-ci ont un sens explicite, objectif, constant, mais ils peuvent également avoir des sens implicites et subjectifs. Être capable d'interpréter les deux sens en même temps permet une lecture efficace de la consigne. Il ne faut donc surtout pas sous-estimer les capacités des apprenants qui peuvent interpréter n'importe quel discours pour peu qu'il réponde à la règle des cinq « C » : (Court, Clair, Concis, Complet, Compréhensible)

Tout le long de son parcours scolaire, l'élève reçoit un grand nombre de consignes orales et écrites. On attend de lui qu'il soit capable de les comprendre car elles sont le chemin qui mène au sens des apprentissages. En aucun cas et sous aucun prétexte le contenu des consignes ne doit pas être source de difficulté et de blocage pour l'apprenant. Leur formulation de manière claire et précise, leur adaptation au niveau réel des apprenants constituent les véritables voies d'accès au sens.

Quelle que soit la forme : question ou consigne, sous laquelle l'enseignant s'adresse aux élèves, l'objectif visé reste le même, à savoir : dégager le sens d'un message oral ou d'un support écrit. Mais si dans l'esprit de l'animateur pédagogique, la stratégie à adopter est souvent plus ou moins claire, le moyen d'arriver au résultat escompté en fin d'apprentissage ou en fin d'activité n'est pas toujours approprié.

En effet, l'enseignant part malheureusement du postulat souvent inconscient que ce qui est clair pour lui est par définition accessible aux apprenants, d'où le manque de précision et de rigueur dans la formulation des questions et l'approximation dans l'énonciation des consignes. Si la compréhension n'est parfois pas satisfaisante, la faute n'incombe pas toujours seulement aux élèves dans la mesure où certains paramètres ne sont pas bien pris

² : J/M Z Formation et pratique d'enseignement en question N° 01/ 2004/ P71

en charge. A titre d'exemple : le professeur lui-même, l'adaptation du niveau pré-pédagogique, la qualité des outils et des supports pédagogiques, l'impact de la démarche méthodologique, etc.

Comprendre une consigne est une opération complexe qui suppose de l'apprenant une maîtrise de la langue qui lui permettrait de suivre la pensée d'autrui et d'exprimer la sienne.

Problématique de la recherche

Partant de constatations et d'observations des résultats des élèves lors des différentes interrogations, notre problématique de recherche est de déterminer : si la consigne employée permet aux élèves de se représenter clairement la tâche à réaliser ? Est-ce qu'elle est bien comprise et facilement accessible ? Ou, au contraire, elle est incomprise et représente un obstacle à la réussite de la tâche ? Comment est-elle formulée ? A quel point le lexique employé est-il approprié ? Comporte-t-il des ambiguïtés sémantiques ?

Domaine(s) ou sous-domaine(s) disciplinaire(s) dans le(s)quel(s) s'inscrit notre sujet de recherche

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de la lexico-sémantique dont l'objet est de faire une analyse lexico-sémantique du contenu des consignes des sujets de compositions et d'examens proposés aux apprenants du cycle primaire.

Il s'agit de procéder à une étude du contenu lexical et sémantique des consignes dans le milieu scolaire, cas des élèves de la 5^e année primaire, afin de vérifier si le lexique employé contiendrait des anomalies lexicales et/ou sémantiques qui auraient un impact négatif sur la signification de la consigne elle-même, car, c'est de sa compréhension que dépendrait l'accomplissement et la réussite de la tâche requise.

En réponse aux questionnements posés préalablement, nous présupposons les hypothèses suivantes :

- a) Le lexique utilisé dans les différentes consignes pourrait être inadéquat et inapproprié à la situation d'apprentissage.
- b) Le lexique employé pourrait comporter des ambiguïtés sémantiques engendrant une mauvaise interprétation de la part des apprenants.

- c) Le lexique mis en œuvre est ordinaire et bien précis, et n'entraîne pas d'ambiguïtés qui mettraient l'apprenant en situation d'incompréhension ou de blocage.

Choix et délimitation du corpus

Pour réaliser notre travail de recherche, nous avons choisi d'analyser un nombre assez conséquent de consignes écrites. Nous les avons dépouillées des sujets de compositions et d'examens, notamment ceux de fin de cycle primaire. Nous allons essayer de démontrer si le lexique employé dans les différentes consignes, dans le cadre de l'apprentissage du F.L.E, est pertinent ou non.

En outre, notre étude vise à mettre l'accent sur le contenu des consignes dans le milieu scolaire, afin de vérifier si ces dernières sont clairement formulées et ne comportent ni anomalies lexicales ni ambiguïtés sémantiques, qui pourraient être à l'origine de l'échec scolaire.

L'étude à effectuer nous permettra de vérifier les hypothèses de départ. Pour la réaliser, nous avons opté pour une méthodologie basée sur l'analyse descriptive du contenu des consignes collectées à partir des sujets de compositions et d'examens. Ainsi, nous avons réuni un ensemble de 12 sujets dans le but de réaliser une étude vigoureuse qui permettrait d'aboutir à des résultats significatifs.

Motivations de la recherche

Les erreurs fréquentes observées chaque année dans les sujets de compositions et d'examens proposés aux élèves du cycle primaire nous ont incité à opter pour ce travail de recherche dans le but de comprendre les véritables raisons qui sont derrière ce phénomène récurrent.

Le but central de l'école algérienne actuelle est d'aider l'apprenant à manier au moins une langue étrangère à l'oral comme à l'écrit pour parvenir à sa maîtrise à travers diverses activités.

Travailler la réflexion, faire acquérir différentes connaissances, tels étaient les objectifs de la PPO (Pédagogie Par Objectif) qui s'est renfermée sur son opérationnalisme comportemental. Celle-ci l'a énormément éloignée de l'acte pédagogique et l'a transformée, par conséquent, en un acte constitué de réflexes conditionnés faisant abstraction de toute spécificité et de toute sorte de pensée créative chez l'apprenant. Alors que les méthodes actives se sont penchées sur le fond psychique de l'apprenant, sur la formation de saines habitudes de penser tout

en éveillant son intérêt et suscitant ses initiatives. L'enfant est capable de comprendre et de se représenter la fin qui est la sienne, l'intervention de l'enseignant s'allège puis s'efface, ce qui implique une véritable autonomie car le jour de l'épreuve, l'élève se retrouvera tout seul face au sujet d'examen et personne ne sera à ses côtés pour lui expliquer son contenu.

Objectifs de la recherche

L'objectif assigné à cette recherche est de focaliser notre étude sur un corpus constitué d'un certain nombre de consignes employées dans le milieu scolaire, notamment celles écrites relevées dans les sujets d'interrogations. Il s'agit donc d'élaborer une description de ce corpus sur l'axe synchronique, c'est-à-dire sur la période située entre l'année scolaire 2008/2009 et 2021/2022. Car, c'est bien durant cette période que nous avons remarqué l'existence de sujets contenant des formules linguistiques alambiquées et incompréhensibles. En effet, avant 2008, nous n'avons pas relevé ce genre de problèmes ; la majorité des consignes dans ces sujets-là étaient conçues de manière à permettre à l'apprenant de les interpréter correctement. Donc, notre étude vise à apporter une contribution que nous souhaitons enrichissante dans le domaine auquel s'inscrit notre recherche, dans le but d'aider les professionnels, dans l'univers scolaire, à bien comprendre cet acte pédagogique afin de mieux construire les consignes qui ne doivent en aucun cas être handicapantes pour les élèves, et, surtout, qu'elles ne constituent pas un obstacle pour leur réussite.

Organisation de la recherche

Cela étant, afin de mener à bien notre travail de recherche intitulé *analyse lexico-sémantique de la consigne dans le milieu scolaire*, nous l'avons réparti en trois chapitres :

- Le premier chapitre a pour titre : « *Notions fondamentales de la lexicologie* » il installe la partie théorique de notre étude. C'est une synthèse de toutes les lectures que nous avons faites concernant le domaine disciplinaire dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous allons, dans un premier lieu, donner les définitions des concepts de base de la lexicologie. Nous aborderons, dans un deuxième lieu, les rapports de sens qui existent entre les mots, le fonctionnement du lexique et la sémantique lexicale. En dernier lieu, nous

mettrons l'accent sur les procédés de formation du lexique : définitions, caractéristiques et particularités.

- Le deuxième chapitre est réservé à « *La consigne* » proprement dite. Il s'agit là de définir quelques concepts et fondements théoriques en relation avec notre thème, et ce avant d'introduire la consigne dans le milieu scolaire pour essayer d'éclaircir le lien qui existe entre l'interprétation des textes et la réalisation des tâches.
- Le troisième et dernier chapitre de notre travail sera, lui, consacré à l'analyse lexico-sémantique de 25 consignes relevées dans les sujets d'interrogations proposés aux élèves de la 5^e année primaire de l'école algérienne.

Chapitre I :

Notions fondamentales

de lexicologie

" Le vocabulaire est un riche pâturage de mots."

Homère

1.0. Introduction

La présentation dans ce premier chapitre des notions fondamentales de la lexicologie n'est pas un inventaire exhaustif du contenu que nous allons aborder dans le cadre de notre recherche. Elle constitue simplement un moyen auquel on peut recourir à tout moment de notre étude, afin de procéder à l'analyse de notre corpus constitué de plusieurs consignes d'apprentissage. Nous commencerons par donner les définitions des concepts de base de la lexicologie, ensuite nous traiterons les rapports de sens et les relations lexicales pour terminer à la fin du chapitre avec les procédés de formation du lexique.

1.1. Le mot

Pour exprimer ses idées et ses sentiments, une personne utilise des mots et des phrases bien variés. La situation de communication, le niveau culturel du destinataire, les intentions de l'émetteur du message sont en général des facteurs qui imposent le choix du lexique à utiliser dans toute situation de communication, que ça soit à l'oral ou par écrit.

Trouver le mot qui convient n'est pas toujours une chose simple. L'idée du mot juste est relative, elle est tributaire de la situation de communication.

Le mot est l'unité lexicale à partir de laquelle la phrase s'élabore syntaxiquement. Le rôle du mot dépend donc à la fois de sa signification et de sa nature. Mais les mots ont aussi une histoire : ils n'ont pas été tous construits de la même manière, et leur origine est à rechercher souvent dans diverses autres langues auxquelles ils sont empruntés.

En linguistique traditionnelle, le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes ; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs ; elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc. ³

1.1.1. Mot graphique

Le mot graphique correspond à une suite de lettres entre deux blancs. Un même mot graphique peut renvoyer à plusieurs mots grammaticalement différents.

³ : J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, Dictionnaire de linguistique –Larousse-, p.327. Edition 1980

Ainsi le mot *aimais* peut représenter la première ou la deuxième personne de l'imparfait.

1.1.2. Mot phonétique

Le mot phonétique renvoie à une suite de sons entre deux pauses. Le problème que pose une telle définition est que les mots phonétiques ne correspondent pas nécessairement aux mots graphiques. On remarque par exemple qu'à un mot phonétique peuvent correspondre plusieurs mots graphiques. Ainsi (EmE) correspond aux mots graphiques *aimais*, *aimait*, *aimaient*. De plus, les pauses ne correspondent pas toujours aux blancs graphiques : *les enfants*, *l'ami*, *t'exagères*.⁴

1.1.3. Mot sémantique

On peut vouloir définir le mot d'un point de vue sémantique. Selon cette hypothèse, le mot se caractérise en ce que, à l'intérieur de la phrase ; il est porteur d'une unité de sens aisément définissable : le mot *chaise*, par exemple, dans *la chaise est cassée*. L'idéal serait bien sûr que cette unité de sens corresponde à une unité graphique. Or, une séquence de plusieurs mots graphiques peut correspondre à un mot sémantique. Certains mots composés comme *pomme de terre*, *porte-avion*, *qu'en dira-t-on...* ou certaines locutions comme *en ce moment*, *à cet endroit*, *à partir de...* portent clairement l'expression d'une unité de sens sans définir un mot graphique.⁵

1.1.4. Mot lexical

Le mot lexical, ou *lexème*, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire. Il apparait comme une forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : *l'adjectif* est signalé au masculin singulier, *le verbe* à l'infinitif... c'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours.

⁴ : 100 fiches pour comprendre la linguistique. Gilles SIOUFFI. Dan et Van RAEMDONC. P 132 .Editions Bréal.

⁵ : 100 fiches pour comprendre la linguistique. Gilles SIOUFFI. Dan et Van RAEMDONC. P 132 . Editions Bréal.

1.1.5. Mots grammaticaux et mots lexicaux :

Les mots grammaticaux sont les *pronoms* (*je, tu, ceux, on, qui...*), les *déterminants* (*le, la, ce, votre...*), les *prépositions* (*à, de, par...*), les *conjonctions* (*et, car, bien que, quand...*)

Les mots grammaticaux ne sont qu'une centaine en langue française. Ils constituent des unités stables : leur nombre, leur forme et leur sens n'évoluent pas.

Les mots lexicaux sont les **noms** (*réunion, vacances, poney, ordinateur...*), les **verbes** (*être, vivre, rêver, dormir ...*), les **adjectifs** (*content, petit, désagréable, étonnant...*), les **adverbes** (*maintenant, beaucoup, pourtant, ailleurs...*).

Le français comporte environ 70 000 mots lexicaux. Leur nombre, leur forme et leur sens évoluent.⁶

1.1.6. Mots simples et mots construits

En français, il existe plusieurs sortes de mots. Une première distinction sépare les mots immotivés constitués d'un seul morphème de ceux relativement motivés, c'est-à-dire analysables en plusieurs unités.

Parmi les relativement motivés, nous repérons deux sous-catégories, les *mots simples* et les *mots construits*.

Soit les mots : « roi, royaume et royal ».

Il existe une relation entre ses trois mots : ils sont liés à la fois par leur forme et par leur sens. Ainsi, « roi » est un *mot simple* contenant un seul morphème lexical, immotivé en français. « royal » et « royaume » sont des mots complexes car composés de deux morphèmes (roi+al ; roi+aume). Ils sont relativement motivés. Ce sont des mots construits par dérivation, c'est-à-dire par adjonction d'affixes.

Contrairement aux mots construits qui peuvent être **décomposés en plusieurs unités significatives**, les mots simples sont indécomposables : les mots *joli, maison, dire, jour, cacahuète* ne peuvent être décomposés en unités plus petites de sens.

Parmi les mots construits, on distingue les mots composés et les mots dérivés : *bande dessinée* (composé), *irrésistible* (dérivée)

Les mots composés sont formés par **juxtaposition** :

⁶ : Adeline Lesot, agrégée de lettres modernes, Vocabulaire pour tous, P. 19 et 20, Hatier, Paris 2013.

- de deux ou plusieurs mots de la langue ; *bande dessinée, pare-brise, sous-entendu, tout à coup, bleu turquoise...*

- d'éléments empruntés aux grec ou au latin ; *claustrophobie, démocratie, pédicure, noctambule...*

Les mots dérivés sont formés par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe ;

Irrésistible, recommencer, covoiturage, déconseillé, subdivision...

Vraiment, méthodique, simplifier, espérance...⁷

1.1.7. Le sens du mot

Le mot est souvent défini comme étant un élément linguistique significatif, cela veut dire qu'il a un sens. Mais en se référant uniquement à cette définition on conclue que le mot est identifié par le simple fait qu'il forme une unité de sens. Or, dans beaucoup de mots on peut observer l'association de plusieurs unités de sens.

Dans un verbe, la *terminaison* est porteuse de sens autant que le radical.

....parlaient parlerons

Bien que les terminaisons *-aient* et *-erons* ne soient pas des mots, leur importance est de taille dans l'indication du sens du verbe.

De même que pour les préfixes (*re-/pré-*) dans les mots « revoir et prévoir » et les suffixe (*-age/-ement*) dans les mots « réglage et règlement » qui constituent des éléments essentiels pour le sens d'un mot sans être eux-mêmes des mots.

Pour désigner tous les éléments, y compris les plus petits segments, qui font sens dans un mot, la linguistique utilise le concept de **morphème**.

On distingue ainsi :

Le **morphème**, unité minimale et le **mot**, unité supérieure.

Code (un morphème un mot). Digi/code (deux morphèmes un mot).

Dé/co/deur (trois morphèmes un mot).⁸

1.2. La lexie

Lexie, -Terme peu employé, mais qui comble une lacune entre les termes *mot* (refusé par beaucoup comme unité linguistique à valeur générale) et *lexème*,

⁷ : Adeline Lesot, agrégée de lettres modernes, *Vocabulaire pour tous*, P. 19 et 20, Hatier, Paris 2013.

⁸ : Adeline Lesot, agrégée de lettres modernes, *Vocabulaire pour tous*, P. 19 et 20, Hatier, Paris 2013.

qui ne dénote souvent que les unités minimales. Les *lexies* sont les unités de surface du lexique, les entrées du dictionnaire, qui comprennent les lexèmes, leurs dérivés affixaux et les composés. Pomme, pommier, pomme de terre sont alors des lexies, alors que seul pomm(e) est un lexème.⁹

1.3. Le lexème

Unité de deuxième articulation, donc porteuse de signification, qui peut être indécomposable en unité plus petite (ex. : *table*) –ou monème- ou non (*bicyclette* est aussi un lexème, composé de trois monèmes). Voir aussi *lexie*, *morphème*, *mot*, *syntagme*.¹⁰

1.4. Le signe linguistique

*Le signe linguistique, essentiellement psychique, n'est pas une abstraction. Le signe –ou unité- linguistique est une entité double, faite du rapprochement de deux termes, tous deux psychique et unis par le lien de l'association. Il unit, en effet, non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique ; F. De Saussure précise que l'image acoustique n'est pas le son matériel, mais l'empreinte psychique de ce son. Elle est la représentation naturelle du mot en tant que fait de langage virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole. F. De Saussure appelle le concept signifié et l'image acoustique signifiant. Le signe linguistique est donc ce que F. De Saussure appelle une unité psychique à deux faces, la combinaison indissociable, à l'intérieur du cerveau humain, du signifié et du signifiant. Ce sont des réalités qui ont leur siège (leur « trace ») dans le cerveau ; elles sont tangibles, et l'écriture peut les fixer dans des images conventionnelles.*¹¹

1.5. Le signifiant et le signifié

Le mot est un signe linguistique, et comme tout signe, il a ces deux aspects : il est *expression ou forme* (phonique et graphique) et *contenu* (concept, idée, sens).

Le premier aspect (expression, forme) est appelé *signifiant*.

Le deuxième aspect (concept, idée) est appelé *signifié*.

⁹ : George Mounin, Dictionnaire de linguistique Puf, p. 201, Paris, 1974

¹⁰ : George Mounin, Dictionnaire de linguistique Puf, p. 201, Paris, 1974

¹¹ : J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével,

Dictionnaire de linguistique –Larousse-, p. 439. Edition 1980

C'est le signifiant qui véhicule le signifié. Autrement dit, c'est la forme qui véhicule le sens.

Le signifiant et le signifié (SA/SE) sont les deux faces du signe linguistique. Elles sont indissociables comme les deux faces d'une pièce de monnaie ou d'une feuille de papier (recto-verso).

1.5.1. L'association du signifiant et du signifié

La linguistique nomme *signe linguistique* l'association du signifiant et du signifié qui sont indissociables : l'un n'existe pas sans l'autre. Mais leur relation est arbitraire, elle n'est pas motivée : certes, il existe toujours une correspondance entre signifiant et signifié, mais elle est sans raison bien précise. D'une langue à une autre, le même signifié est désigné par plusieurs signifiants : on peut citer comme exemple le signifié *voiture* : qui a comme signifiant en anglais *car*, en allemand *wagen* et en espagnol *carro*...

C'est donc cette relation nécessaire et fondamentale qui joint le signifiant et le signifié qui permet la compréhension aux membres d'une même communauté linguistique pour qui, il est indispensable d'utiliser les mêmes signifiants pour les mêmes signifiés. Si un locuteur décide de remplacer un signifiant par un autre il va perturber la compréhension au niveau de la communauté. Il n'est pas possible qu'il appelle *vélo* une *voiture*.¹²

1.6. Le lexique

L'ensemble des mots disponibles dans une langue constitue son lexique, c'est un ensemble assez considérable qui est différent d'une langue à une autre. Le lexique est défini comme « *l'ensemble des lexèmes d'une langue* » Mortureux (1997 ; 189), le lexique peut être également appréhendé comme « *l'ensemble des lexèmes, des morphèmes lexicaux d'une langue et des règles de leur fonctionnement.* » Mortureux (1997 ; 189)

Une langue vivante évolue continuellement. Le répertoire lexical d'une langue vivante est ouvert sur toutes les transformations, il s'enrichit en permanence (néologisme et emprunt viennent s'y ajouter alors que certains termes vieillissent voire disparaissent de l'usage avec la disparition de l'objet ou de la fonction qu'ils désignent et deviennent des « archaïsmes »). C'est pourquoi il

¹² : Adeline Lesot, agrégée de lettres modernes, *Vocabulaire pour tous*, P. 19 et 20, Hatier, Paris 2013.

n'est pas possible de qualifier l'ensemble des mots qui le composent et d'en faire un inventaire rigoureux. Toutefois, il est possible de faire un inventaire du lexique composant une langue dite morte (le latin, le grec ancien, l'araméen, etc.), puisque ces langues ont cessé d'évoluer.¹³

1.6.1. Le lexique, un ensemble organisé

La particularité du lexique dans une langue, c'est qu'il est en évolution permanente qui ne s'arrête jamais. Le lexique est un organisme qui se transforme, des mots apparaissent et d'autres disparaissent et au fil de son évolution, il connaît la création de nouvelles unités lexicales. Même un natif continue d'apprendre le lexique tout au long de son existence. A chacune de ses lectures, il découvre des mots nouveaux, c'est pour ces raisons qu'on le considère comme un ensemble composé d'éléments vivants.

Pour la linguistique moderne le lexique est un système dans lequel les éléments prennent sens les uns par rapport aux autres. L'organisation de ce système est fondée sur deux axes : l'axe des combinaisons (axe syntagmatique) où les mots s'organisent dans leur succession et l'axe des substitutions (axe paradigmatique) où les mots s'organisent par substitution.

1.6.2. Le lexique, un ensemble classifiable

Le lexique en tant qu'ensemble organisé, est susceptible de se prêter à divers types de classifications.

1.6.3. Le lexique, des mots en relation

L'ensemble des mots qui constituent le lexique sont en relation les uns avec les autres. Ces liens que les mots entretiennent entre eux peuvent être :

- des relations d'identité. (Le cas des synonymes)
- des relations d'opposition. (Le cas des antonymes)
- des relations d'implication. (Le cas des hyperonymes et des hyponymes)
- des relations de ressemblance par leur forme. (Le cas des homonymes)

Les classes grammaticales

Ce sont les classifications les plus connues. Elles distinguent les verbes, les noms, les adjectifs, les adverbes, etc., qui représentent les parties du discours.

¹³ : Article de Ouerdia Yermèche, lexico-sémantique, paru dans la revue « FRANÇAIS » de l'ENS de Bouzaréah, Alger, 2010.

A l'intérieur d'une classe grammaticale, on peut opérer de nouveaux regroupements.

La distribution des mots selon le sens

Dans la catégorie du verbe, on regroupe par exemple :

- les verbes d'état : être, devenir, rester...
- les verbes d'action : marcher, produire, améliorer...

La distribution des mots selon la syntaxe

Il s'agit de la construction dans la phrase. Dans la catégorie des verbes d'action, on observe par exemple que les verbes du mouvement *aller, partir, venir, courir*, qui sont des verbes intransitifs, ont pour particularité de pouvoir être suivis directement d'un infinitif, sans préposition.

Ex : *Il va/part/vient/court passer son examen.*

La distribution des mots selon la valeur

Dans la catégorie de l'adjectif, on distingue par exemple :

- les adjectifs qualificatifs objectifs : *un objet carré* ;
- les adjectifs qualificatifs subjectifs : *un objet charmant.*

1.7. Le vocabulaire

Le vocabulaire est l'ensemble de mots qu'utilise un locuteur pour s'exprimer dans une langue, il se caractérise par sa pauvreté ou sa richesse, cela dépend toujours des mots utilisés et du registre dans lequel il a choisi de parler.

Douchet et Beauzée écrivent : « Le vocabulaire n'est que le catalogue des mots d'une langue, et chaque langue a le sien. »

Dans la terminologie linguistique, un vocabulaire est une liste exhaustive des occurrences figurant dans un corpus. Toutefois, l'opposition entre lexique et vocabulaire n'est pas toujours faite : dans des expressions comme vocabulaire de

base, vocabulaire commun, vocabulaire général, vocabulaire du français élémentaire, rien n'indique si les mots figurant dans la liste figurent en tant qu'occurrences relevées dans un corpus, ou en tant qu'unités de la langue. [...]

Le terme vocabulaire reste pleinement motivé dans les études portant sur des corpus spécialisés : vocabulaire de l'aviation, vocabulaire politique, etc. pour

R.L. Wagner, « le terme de vocabulaire désigne conventionnellement un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description. ¹⁴

1.8. Lexique et vocabulaire : Quelle différence ?

J.P Cuq (2006 :155) propose de faire la distinction entre lexique et vocabulaire : « du point de vue linguistique, en opposition au terme **vocabulaire** réservé au discours, le terme **lexique** renvoie à la description de la langue comme système de formes et de significations, les unités du lexique étant les lexèmes. » On parle également du lexique comme d'un ensemble de formes connues par un locuteur donné.

Le vocabulaire lui, désignerait selon Motureux,

« L'ensemble des vocables d'un discours. » En effet, les unités lexicales employées par un locuteur donné dans une situation de communication donnée deviennent des vocables et l'ensemble des vocables constitue le vocabulaire. On parle également de vocabulaire propre à un groupe social donné : il s'agira dans ce cas d'un sociolecte et le vocabulaire joue alors le rôle d'un marqueur sociolinguistique qui renseigne sur les origines sociales et culturelles du locuteur.¹⁵

Vocabulaire spécifique et vocabulaire commun

Le vocabulaire fondamental, (appelé aussi vocabulaire courant ou vocabulaire fonctionnel) oscille 7000 à 8000 formes pour un locuteur donné.

Il existe des milliers d'unités lexicales, mais personne ne peut les connaître toutes. Nos répertoires sont différents et plus ou moins riches. Nous ne disposons pas tous de la même batterie lexicale mais tout le monde partage un vocabulaire général qui constitue ainsi ce que l'on pourrait appeler un répertoire commun sans lequel la communication serait difficile voire impossible.

Le vocabulaire spécialisé (appelé également technolecte ou plus péjorativement « jargon », est propre à certains domaines spécialisés, scientifique

¹⁴ : J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, *Dictionnaire de linguistique –Larousse-, p.510 - 511 Edition 1980*

¹⁵ : Article de Ouerdia Yermèche, lexico-sémantique, paru dans la revue « FRANÇAIS » de l'ENS de Bouzaréah, Alger, 2010.

et/ou technique : le vocabulaire juridique, médical, informatique, mécanique, agricole, etc.

Notons que certains termes spécialisés peuvent entrer dans le vocabulaire courant (injonction, idiotie « arriération mentale », budget...) et certains termes courants peuvent devenir des termes spécialisés lorsqu'ils sont utilisés dans des domaines techniques (souris en informatique ou bouquet en télécommunication). Le vocabulaire (qui relève de la parole, c'est-à-dire de la langue actualisée dans son contexte précis par un locuteur précis) est ainsi un échantillon du lexique (qui relève de la langue considérée comme un ensemble de signes).

Le lexique englobe tous les vocabulaires individuels (idiolectes) ou collectifs (sociolectes, technoclectes...) ayant cours au sein d'une même langue.

Vocabulaire actif et vocabulaire passif

Le vocabulaire passif correspond aux termes dont le locuteur connaît la définition mais qu'il n'utilise pratiquement pas, comme par exemple le mot « lexème » pour un linguiste ou « anesthésie » pour quelqu'un qui travaille dans le domaine médical. Le vocabulaire actif correspond aux unités connues et effectivement employées de façon régulière par le locuteur.

1.9. Les fonctions du sens du mot

Sens propre et sens figuré :

Le sens propre d'un mot est d'ordinaire celui que donne l'étymologie. Le sens figuré est le sens que ce mot peut prendre en plus du sens étymologique. Le passage du sens propre au sens figuré s'opère par glissement de la réalité concrète à la notion abstraite [*lever* la tête (concret) *garder* la tête froide (abstrait)].

A l'origine de ces emplois figurés, il y a le plus souvent une métaphore, c'est-à-dire une image, qui associe deux réalités entre elles en les comparant de façon sous-entendue.

Sens général et sens spécialisé

Le sens général d'un mot est celui qui désigne sa signification la plus familière, la plus commune. Le sens spécialisé d'un mot est celui qui désigne sa signification particulière dans un domaine de connaissance bien défini : sciences, politique, sport...

Le mot *puce* nous permet d'illustrer parfaitement la notion de sens général et sens spécialisé ; il désigne à la fois un insecte (sens général) et un circuit intégré (sens spécialisé)

Sens concret et sens abstrait

Le sens concret d'un mot réfère au monde physique perçu par les sens (nature, objets, êtres, animaux, sensations, action).

Le sens abstrait réfère à la pensée, à ce qui est perçu par l'esprit ; il désigne non pas l'objet, mais une caractéristique ou une qualité de l'objet. Par exemple, le mot *naissance* désigne selon le Robert :

Le commencement de la vie indépendante caractérisée par l'établissement de la respiration pulmonaire.

Le moment où le fœtus est expulsé de l'organisme maternel.

La condition sociale résultant du fait qu'on est né dans telle ou telle classe sociale.

Dans les deux premiers sens, le mot renvoie à des réalités physiques du monde naturel ; il s'agit donc d'un sens concret. Dans le troisième sens, le mot évoque un jugement social, ce qui correspond à une réalité de l'esprit, du monde de la pensée ; c'est un sens abstrait.

1.10. La sémantique lexicale

Définitions

Le mot *-sémantique-* vient du grec *semantikos*, lui-même dérivé du *semainein* qui veut dire « *signifier* ». La sémantique étudie les rapports de sens et de signification qui existent entre les unités lexicales (synonymie, antonymie, homonymie...) dans le cadre d'un énoncé. En tant que science, la sémantique n'a été établie qu'à la fin du 19^e siècle par Michel Bréal (1832-1915). C'est lui qui a installé les fondements de cette science du sens.

La sémantique est traditionnellement définie comme étant la science des significations. Mais étant donné que tout a une signification il faut ajouter : des significations linguistiques. Dans ce sens la sémantique diffère de la sémiologie, qui est la science des systèmes de communications, de la sémiotique qui est un système de communication particulier (p.e le code de la route), un système de signes.

*La sémiologie est donc une science plus générale, la sémiotique, la science des signes dans la communication, la sémantique, la science des significations linguistiques dans la communication.*¹⁶

Dénotation et connotation

Le texte dénotatif apporte une information de façon neutre : mode d'emploi, dépêche d'agence, énoncé de mathématique, article scientifique, article de dictionnaire...

Exemple : *le texte du guide touristique.*

Le texte littéraire, polysémique, est toujours connotatif. La densité des connotations en fait la richesse. L'emploi des mots se fait différemment d'un écrivain à un autre, chacun fait jouer les mots entre eux à sa manière et le lecteur apporte ses propres connotations.

- Morphème et lexème

Notions de *morphème (monème)* : l'emploi des termes de *morphème* ou *monème* dépend de l'auteur et de l'école linguistique.

Le *morphème (monème)* est la plus petite unité significative de la chaîne parlée. Il est défini généralement comme unité minimale d'analyse grammaticale porteuse de sens. Le *morphème* est donc un *monème* dépendant capable d'exprimer un sens. On peut dire aussi que le phonème est (la référence) s'il est uni à un lexème qui est (le monème non dépendant)

Notion de lexème : le lexème est l'unité de base du lexique, dans une opposition lexique/vocabulaire, où le lexique est mis en rapport avec la langue et le vocabulaire avec la parole.

Selon les théories, cependant, le lexème sera assimilé au morphème (morphème lexical) ou à l'unité de signification (souvent supérieure au mot).

*A. Martinet propose le terme de monème pour désigner l'unité significative de première articulation. Il suggère ensuite de distinguer lexèmes et morphèmes, le lexème « trouvant sa place dans le lexique » et le morphème « apparaissant dans la grammaire ». L'unité **travillons** se divisera ainsi en un lexème **travill-** et un morphème **-ons**.*¹⁷

¹⁶ : Dialnet « Vocabulaire et société »

¹⁷ : J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, *Dictionnaire de linguistique –Larousse- Edition 1980*

Les relations lexicales

Le lexique est un ensemble bien structuré composé d'unités qui entretiennent des relations de sens entre elles, ces relations sont commandées par des principes, il s'agit de relations sémantiques qui sont généralement définies en contexte et en liaison avec la syntaxe, c'est pour cela qu'elles sont appelées *relations lexicales*.

La synonymie : la synonymie désigne la relation que deux ou plusieurs formes différentes (deux ou plusieurs signifiants) ayant le même sens entretiennent entre elles.

Le procédé de substitution permet d'établir la synonymie (la substitution est le procédé qui consiste à remplacer un mot par un autre dans un même contexte sans changer de sens).

Les synonymes doivent cependant appartenir à la même classe grammaticale :

Exemple : dans la phrase « la sauce est *épicée* ». L'adjectif qualificatif *épicée* peut être remplacé par un équivalent sémantique ou synonyme de même classe grammaticale *forte* pour avoir la phrase « la sauce est *forte* » qui a la même signification que « la sauce est *épicée* ».

De même, dans la phrase « cette fille est *grosse* », on peut remplacer l'adjectif qualificatif « *grosse* » par « *forte* » et la phrase « cette fille est forte » a la même signification que la précédente.

La synonymie parfaite n'existe pas car les mots dits synonymes ne commutent pas entre eux dans tous les contextes. On parlera dans ce cas de *para synonymie* ou *synonymie partielle*.

Avec le même mot, on peut construire des phrases où la synonymie disparaît :

Exemple : dans les phrases « cette fille est grosse » et « cette sauce est épicée », on ne peut pas intervenir les deux adjectifs. Les expressions « cette fille est épicée » et « cette sauce est grosse » sont incorrectes sémantiquement.¹⁸

L'antonymie : l'antonymie est en quelque sorte le contraire de la synonymie. Elle désigne une relation d'opposition entre deux termes de sens contraires. Les

¹⁸ : *Lexico-sémantique*, la revue « FRANÇAIS », 1^{re} et 2^e année LMD, 1^{er} envoi de l'ENS de Bouzaréah, p.251 Alger, 2010

mots mis en opposition doivent avoir en commun quelques traits qui permettent de les mettre en relation de façon pertinente.

Ce sont des mots qui produisent des oppositions souvent jugées trop radicales mais ils sont des outils indispensables du jugement, du choix, du goût.

Exemple : *jeune vs vieux, mort vs vivant, vis vs trépas, blanc vs noir* (la relation d'antonymie est ici totalement arbitraire). Nous avons aussi des mots :

- qui représentent des qualités ou des valeurs : *beau vs laid, bon vs mauvais, vrai, vs faux, etc.*

- qui renvoient à des dimensions : *grand vs petit, long vs court, etc.*

- qui renvoient à des déplacements : *haut vs bas, droite vs gauche, devant vs derrière, etc.*

- qui renvoient à des relations chronologiques : *jeune vs vieux, avant vs après, etc.*

L'antonymie est universelle. Elle joue un rôle essentiel dans toutes les langues et reflète ce qui semble une tendance générale chez l'homme à catégoriser l'expérience en termes de contraste dichotomiques. La relation d'opposition n'est pas toujours de nature identique.

Dans les antonymes suivants *mort vs vie, présent vs absent*, il existe une relation d'exclusion, ce sont *des antonymes absolus*.

Dans les antonymes *grand vs petit*, il s'est établi une relation de modulation et dans *blanc vs noir*, une relation d'intensité, il s'agit ici *d'antonymie partielle*.¹⁹

Monosémie, polysémie, homonymie

D'autres relations existent entre les unités lexicales, celle de monosémie, de polysémie et d'homonymie.

Monosémie, mot qui vient du grec « *monos* » qui veut dire *unique* et de « *semainen* » qui veut dire *signifie*.

C'est la propriété pour un mot de ne posséder qu'un seul sens, sans équivoque. Elle peut être définie comme étant un rapport univoque existant entre un signifiant et un signifié. C'est le cas par exemple des mots d'un niveau de langue assez soutenu (*désarroi, perspicace*) ou des mots spécifiques (*églantine, harissa*)

¹⁹ : *Lexico-sémantique*, la revue « FRANÇAIS », 1^{re} et 2^e année LMD, 1^{er} envoi de l'ENS de Bouzaréah, p.251 Alger, 2010

On rencontre les mots monosémiques principalement dans les vocabulaires spécialisés dans les différents domaines : dans la navigation (*bâbord, tribord...*), dans le jardinage (*bouturer, sarcler...*), dans le droit (*dation, résiliable...*).

On les trouve aussi dans le vocabulaire scientifique et technique : *encéphalogramme, kilomètre, carburateur...*

Les mots monosémiques sont rares dans le vocabulaire courant.

Polysémie, mot qui vient du grec « polus » qui veut dire plusieurs et de « semaimen » qui veut dire sens. Le terme polysémie est utilisé pour décrire *le fait qu'une unité lexicale correspond à deux ou plusieurs significations*

Exemple : *le terme : la fin, le but.*

La polysémie s'oppose à la monosémie, c'est la propriété pour un mot de posséder, en fonction du contexte, plusieurs sens qui s'actualisent dans l'emploi du mot.

Étymologiquement, *pour qu'un terme soit polysémique*, il faut généralement que ses sens remontent à un étymon commun. Mais ce n'est pas toujours si évident que cela. Avec un même étymon, les termes peuvent avoir des sens si éloignés que l'on ne peut pas en synchronie poser une seule unité polysémique.

Exemple : le latin *volate* a donné *voler* d'où dérivent deux unités sémantiquement totalement différentes, *vol* « mode de déplacement dans l'aire » et *vol* « action de dérober ».

De même pour le mot latin *grava* qui a donné lieu à deux formations sémantiques différentes *grève* « bande de terrain au bord de l'eau » et « arrêt de travail ».

Dans les deux exemples ci-dessus, la relation sémantique de filiation de l'un à l'autre s'est estompée.

Homonymie, le mot « homonyme » vient du grec *homos* qui veut dire « semblable » et de « onoma » qui veut dire mot. Avec l'homonymie, il s'agit des relations entre deux ou plusieurs termes ayant le même signifié mais des signifiants différents.

L'homonymie est l'identité de prononciation.

Exemple : *comte, conte, compte* se prononce de la même manière [kõt], de même pour les termes *coq, coque, coke* qui se prononcent tous les trois [køk], ce sont des homophones.

Hyperonymie/hyponymie, l'hyperonymie désigne la relation du genre à l'espèce, c'est une relation sémantique hiérarchique d'un lexème à un autre. L'hyperonyme est un nom super ordonné, oiseau est l'hyperonyme de moineau et corbeau.

A l'inverse, l'hyponyme désigne la relation de l'espèce au genre. L'hyponyme est un nom subordonné. Moineau et corbeau sont les hyponymes d'oiseau.

Un terme hyperonymique peut dans tous les contextes remplacer n'importe lequel de ses hyponymes ; l'inverse n'est pas possible.

Exemple : *j'ai vu un corbeau* peut être remplacé par *j'ai vu un oiseau* mais je ne peux pas remplacer la phrase *j'ai vu un oiseau* par *j'ai vu un moineau* car *oiseau* n'est pas synonyme de *moineau*.²⁰

1.11. Procédés de formation du lexique

Toute langue apparait, évolue et finit par disparaître un jour ou l'autre sous l'influence de divers phénomènes. Son évolution se fait de manière autonome et nous découvrons par moments que le vocabulaire semble insuffisant, c'est alors que nous sommes tentés par la création de nouveaux mots. En synchronie, le lexique français se présente sous forme simple ou comme mots construits. La langue a ses propres ressources : la dérivation, la composition, l'abréviation, la transformation analogique.

En utilisant ces procédés de transformation, la création de nouveaux mots devient possible à partir d'un seul mot qui existe déjà dans une langue ce qui permet d'intégrer de nouvelles unités lexicales dans le vocabulaire de cette langue.

1.11.1 La dérivation

IL s'agit d'un procédé de formation d'unités lexicales nouvelles à partir d'un matériel morphologique qui existe déjà. La dérivation est sans contexte le procédé de morphologie lexicale qui a le plus enrichi le répertoire lexical français.

²⁰ : *Lexico-sémantique*, la revue « FRANÇAIS », 1^{re} et 2^e année LMD, 1^{er} envoi de l'ENS de Bouzaréah, p.254-255-256 Alger, 2010

On distingue deux grands types de dérivation, la dérivation affixale et la dérivation non affixale. ²¹

Dérivation affixale (propre)

Elle consiste à former de nouveaux mots à partir de mots déjà existants par adjonction de particules au début et à la fin d'une unité déjà existante. Ces particules sont incorporées à cette unité lexicale pour en modifier le sens ou la fonction. Ce sont *des affixes (préfixes et suffixes)*.

Préfixation : procédé qui permet l'utilisation d'un *morphème* de la classe des *affixes* à l'initial d'une *unité lexicale*, au mot *tour* qui est le radical, on peut ajouter un *préfixe* (re-dé-con) pour obtenir *retour, détour* et *contour*.

Suffixation : procédé qui permet l'utilisation d'un *morphème* de la classe des *affixes* au final d'une *unité lexicale*, en ajoutant les suffixes « isme » et « ner » au mot *tour*, nous obtenons le même résultat : des mots nouveaux qui enrichissent le vocabulaire de la langue : *tourisme, tourner*.

Nous pouvons également former de nouveaux mots par l'adjonction d'un *préfixe* et d'un *suffixe* à la fois ex. *retourner*

L'ajout d'un préfixe ne change pas la nature du mot ; *adroit* et *maladroit* sont tous les deux des adjectifs. Par contre, le fait d'ajouter un *suffixe* à un mot change complètement sa nature : lorsque le *suffixe ement* est relié à l'adjectif « *adroit* », il devient adverbe « *adroitement* ».

Dérivation non affixale (impropre)

Appelée aussi *dérivation par conversion* (changement) ou encore *dérivation impropre*, ce type de dérivation permet de former de nouvelles unités lexicales à partir de mots déjà existant sans recourir à l'affixation.

Il ne s'agit pas là d'une dérivation par adjonction affixale mais d'un changement de classe lexicale : *sourire* et *manger* sont des verbes qui donnent des noms *le sourire* et *le manger*.

La dérivation parasynthétique ou para-synthèse

Ce type de dérivation consiste en *la création d'une nouvelle unité lexicale par l'ajout simultané d'un préfixe et d'un suffixe à une base*.

²¹ : *Lexico-sémantique*, la revue « FRANÇAIS », 1^{re} et 2^e année LMD, 1^{er} envoi de l'ENS de Bouzaréah, p.379 Alger, 2010

Préfixe + base + suffixe.

Exemple :

Em + bourgeois + er = embourgeoiser (-bourgeoiser- n'existe pas)

En + col + ure = encolure

At + terr + ir = atterrir

Anti + alcool + ique = antialcoolique

On peut former des mots sur des bases étrangères : *débriefe* vient de *briefing*.

Parfois elle se fait sur des constructions syntaxiques toutes entières : le *je- m'en-foutisme*, un *jusqu'au-boutiste*.

La para-synthèse peut se réaliser aussi avec l'accumulation de préfixes et de suffixes : *re/dé/ploi/ment*, *dé/personn/al/is/ation*.

La dérivation inverse ou régressive

La dérivation est dite régressive lorsqu'on procède à la suppression d'un suffixe. Il s'agit de créer un mot nouveau d'un autre mot plus long, on part souvent d'un verbe qui donne la notion de base et pour former le nom, on enlève la désinence de l'infinitif. Les noms formés de cette manière sont appelés *des postverbaux*.

Exemple : accorder--un accord / refuser--un refus / attaquer--une attaque

On remarque qu'il suffit d'enlever la terminaison de l'infinitif et la base devient *un nom* par détermination.

Le problème avec ce procédé serait de déterminer sur un point de vue historique lequel des deux mots est venu le premier : *le verbe* ou *le nom*. Parfois, les adjectifs sont formés (au XIIème siècle) sur des noms communs hérités du latin, ainsi :

-châtain vient du nom « châtaigne » car il décrit une couleur de cheveux qui ressemble à celle de ce fruit.

-violet vient du nom « violette » (même raison).

-« aristocratie » a donné « aristocrate » et « diplomatie » a donné « diplomate ».

-« médecin est construit à partir de médecine ».

1.11.2 La Composition

La composition consiste à former un mot par *la juxtaposition de deux ou plusieurs éléments*. Chacun de ces éléments est un mot simple qui existe déjà de

manière autonome dans le lexique : *porte-bonheur, arc-en-ciel, bébé-éprouvette, homme-grenouille...* ces mots reliés par un trait d'union forment en réalité une seule unité lexicale : ils sont appelés *mots composés*.

Selon le dictionnaire de linguistique Larousse : « *les critères de la composition ne sont pas rigoureux. La nomenclature traditionnelle ne reconnaît comme composés que les termes dont les composants sont graphiquement soudés (portefeuille) ou reliés par un trait d'union (chou-fleur). C'est par une évolution récente que les lexicologues tentent de définir les procédés de composition (v. lexie, synapsie, synthème). Dans cette optique, chemin de fer et moulin à café relèvent, en effet, du processus de la composition* ». ²²

On distingue deux types de composition : *la composition populaire* et *la composition savante*.

La composition populaire : procédé qui permet l'association de deux ou plusieurs mots, qui ont déjà une existence autonome par ailleurs en français, afin de créer de nouvelles unités lexicales qui peuvent être soudées ou non, reliées ou non et souvent, elles sont accolées par un trait d'union. De la composition populaire, résultent deux catégories de mots composés : *les mots composés à forme simple* et *les mots composés à forme composée*. Pour les premiers, il s'agit d'accoler deux mots ou plus pour obtenir une seule unité lexicale soudée :

Exemple :

-*entracte* résulte de l'union de la préposition *entre* avec le nom *acte*.

-*autobus* résulte de l'union du préfixe *auto* avec le nom *bus*.

-*gendarme* résulte de l'union du nom *gens*, de la préposition *de* avec le nom *arme*.

Pour les seconds, il s'agit de relier ou d'accoler des mots qui donnent de nouvelles unités de différentes valeurs :

Ont une valeur de nom :

Nom + nom (wagon-restaurant, timbre-poste ...)

Nom + adjectif (cerf-volant, coffre-fort, blé-dur ...)

Adjectif + nom (rouge-gorge, petit-fils ...)

Ont une valeur d'adjectif :

Adjectif + adjectif (sourd-muet, court-vêtu ...)

²² : J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, Dictionnaire de linguistique –Larousse- Edition 1980

Adjectif + nom (bon marché, nu-pieds ...)

Préposition + adjectif (avant-dernier, après-guerre ...)

Ont une valeur de verbe :

Verbe + nom (ouvre-boite, sèche-cheveux, coupe angle ...)

Toutefois, il ne faut pas confondre *une* forme soudée d'une forme qui ne l'est pas : *affaire* et *à faire* sont deux mots totalement différents, le premier est un nom écrit en une seule unité qui est toujours suivi d'une préposition. Le second est une expression composée d'une préposition et d'un verbe à l'infinitif, elle est souvent suivie d'un complément d'objet direct. Nous pouvons également citer d'autres exemples pour ce qui est de ce cas de figure : autrefois (adverbe) et autrefois (déterminant + nom), avenir (nom) et à venir (préposition + verbe à l'infinitif), enfin (adverbe) et en fin (préposition + nom)...

La composition savante : procédé qui utilise le *grec* et le *latin* comme sources de base lexicales pour la formation des mots composés. La composition savante ne se fait pas à partir de mots qui ont leur existence dans la langue française, elle se réalise à partir de deux mots grecs ou latins.

1.11.3. La siglaison

C'est le phénomène de réduction des mots, il s'applique sur des unités composées qu'on peut réduire par abréviation aux lettres ou aux syllabes initiales de leurs composants. Le sigle est constitué de deux ou plusieurs lettres majuscules, généralement, séparées par des points.

Exemple :

-P.D.G. pour (Président Directeur Général)

-S.N.C.F. pour (Société Nationale des Chemins de fer Français)

-U.G.T.A. pour (Union Générale des Travailleurs Algériens)

Le sigle est oralisé de deux façon : il peut être prononcé lettre par lettre ;

Les « U.S.A. », dans ce cas, c'est un « sigle épilé » sinon, il est formé comme un mot plein le « sida » et là, il s'agit d'acronyme ».

1.11.4. Les acronymes

L'acronyme est un sigle créé suite à la combinaison de lettres par une distribution équilibrée de voyelles et de consonnes qui forment des syllabes permettant de lire le mot selon la prononciation syllabique sans épeler les lettres.

Une fois lexicalisés, l'acronyme devient une véritable unité linguistique prononçable.

Quelques exemples d'acronymes :

Sida : (Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis)

Laser : (Light Amplification Stimulated by Emission of Radiation)

Radar : (Radio Detecting And Ranging)

Les acronymes lexicalisés permettent à leur tour la formation de dérivés par adjonction de suffixes :

Un *sidéen* ou un *sidatique* est une personne atteinte de Sida. Un *énarque* est un diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration. Un *cégétiste* est un adhérent à l'organisation syndicale de France.

La relation entre le sigle et le mot plein peut être obscure : combien de locuteur ou d'interlocuteur identifient le sigle sans être capables de le reconstituer.

1.11.5. Le mot-valise

Mode de création d'unités lexicales qui se caractérise par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais de sorte que le mot créé conserve une partie commune aux deux bases. Ainsi le mot *informatique* a été obtenu par la construction d'*information automatique*. Cette construction se trouve assez significativement dans la création littéraire et ludique.²³

1.11.6. L'emprunt

C'est le procédé qui permet aux usagers d'une langue d'utiliser une unité ou un trait linguistique d'une autre langue. L'emprunt est le phénomène linguistique le plus important dans le contact des langues. Lorsque deux langues entrent en contact pour diverses raisons, des unités linguistiques passent d'une langue à l'autre. C'est un processus qui consiste pour une langue A d'introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue B. L'emprunt peut être direct ou indirect, le mot *football* par exemple est passé directement de l'anglais au français, c'est donc un emprunt direct ; par contre le mot *café* de l'arabe « *qahwa* » qui est passé au français par le turc « *kahvé* » via l'italien « *caffé* » est un emprunt indirect.

²³ : Cité dans le cours de Monsieur BEDOUHEN- Module morphologie et sémantique lexicale - 2020/2021

1.11.7. Le calque

En lexicologie, on appelle *calque* un type d'emprunt particulier qui a été traduit littéralement d'une langue à une autre. Durant son passage d'une langue à une autre, la forme d'origine du terme emprunté subit des modifications plus ou moins marquées. Selon Darbelnet (1963), [...] : *il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre. Les expressions québécoises **fin de semaine** (pour week-end, un emprunt utilisé en français d'Europe) et **tomber en amour** (pour être amoureux de, to fall in love en anglais) sont des exemples de calques.*²⁴

1.11.8. L'abréviation

C'est un procédé qui permet la réduction graphique d'une unité ou d'une suite d'unités. En abrégant un composé trop long, on retranche des lettres dans ce composé afin d'économiser de l'espace, du temps, de l'effort et par moments de l'argent (ex. des télégrammes et des enseignes payées aux nombre de lettres).

Le plus souvent l'abréviation se réalise par la suppression d'une partie du mot pour ne garder que son début ou sa fin tout en concevant le sens de l'ensemble.

1.11.9. La troncation

Pratique propre durant longtemps au parler familier, la troncation est de plus en plus présente à l'usage. C'est un procédé très fréquent dans la langue populaire, elle consiste à supprimer une partie au début ou à la fin d'un mot mais, assez souvent ce sont des syllabes finales qui disparaissent. On distingue deux types de troncations : *l'apocope* et *l'aphérèse*.

Les exemples de troncation sont très nombreux : *prof* (*professeur*), *radio* (*radiographie*), *vélo* (*vélocipède*), *frigo* (*frigorifique*)... on remarque souvent que la coupure se fait après la deuxième syllabe.

1.11.10. L'apocope

C'est le procédé qui consiste à abrégé un mot en tronquant sa partie finale (phonèmes, lettres ou syllabes). Le recours à ce procédé permet la création de mots courts qui résultent de la troncation de mots plus longs.

Exemple : *télé* (*télévision*), *photo* (*photographie*), *auto* (*automobile*)...

²⁴ : Marie-Louise Moreau. Sociolinguistique Concepts de base Liège 1997

1.11.11. L'aphérèse

Contrairement à l'apocope, elle consiste à abrégéer un mot en tronquant son début. En faisant tomber leurs lettres initiales, les mots « *omnibus* et *internet* deviennent *bus* et *net* ».

Chapitre II

La consigne

Concepts et fondements théoriques

“ Dis-le-moi et je l'oublierai ; Enseigne-le-moi et je
m'en souviendrai ; Implique-moi et j'apprendrai.”

Benjamin Franklin

2.0. Introduction

Il s'agit de voir dans ce deuxième chapitre, les différents outils qui nous permettraient d'analyser une consigne, pour ce faire nous mettrons l'accent sur la structure et le contenu des consignes dans le milieu scolaire, puis à partir des différents critères nous pourrions arriver à une classification dont l'objectif n'est pas de les catégoriser dans un discours mais de voir les constantes récurrentes qui serviront d'éléments facilitateurs pour analyser ces consignes. Le contenu de ce chapitre ne peut être exhaustif car toute consigne possède à elle-même ses propres caractéristiques, mais il va nous permettre d'exploiter plusieurs pistes d'analyse en s'appuyant bien évidemment sur de nombreux travaux de chercheurs et spécialistes.

2.1. Qu'est-ce qu'une consigne ?

Tout au long de son parcours scolaire, l'apprenant est sans cesse confronté à *la consigne* aussi bien dans le quotidien de la classe que lors des devoirs et des examens.

Dans le domaine de l'apprentissage, il est tellement important pour l'apprenant de pouvoir lire et comprendre de manière autonome une consigne car, ce sont ces deux capacités qui lui permettent l'accès au contenu et la saisie du sens. Pour Zerbato-Poudou, la consigne est :

(...) porteuse d'informations permettant au sujet de se représenter les finalités de la tâche, le résultat, d'anticiper et de planifier la suite des actions à accomplir, de prendre en compte les conditions de réalisation. (p.6, 2001)²⁵

La notion de **consigne** n'est pas une notion spécifique au milieu scolaire. En consultant les différents dictionnaires de la langue française, on peut observer clairement qu'ils s'entendent tous sur une même définition générale qui implique la présence de deux acteurs ; un émetteur et un destinataire, en plus de la notion d'instruction ou d'ordre qui soit donné par le premier au second afin d'être exécuté.

La grande majorité des pédagogues s'accorde pour définir **la consigne** comme étant un simple ordre donné pour faire effectuer un travail, **la consigne** est un énoncé clairement formulé qui indique la tâche à accomplir ou le but à atteindre. **Elle** comporte toujours un verbe ou une tournure indiquant l'activité à

²⁵ : Hal Id : dumas-01200596 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr> p.04 sep 2015

mettre en œuvre dans la réalisation d'une tâche intellectuelle, physique ou manuelle, elle détermine les opérations à effectuer.

Jean-Michel Zakhartchouk, auteur de plusieurs travaux sur la consigne, définit la consigne scolaire comme : « toute injonction donnée à des élèves à l'école pour effectuer telle ou telle tâche ».

On peut donc dire que la consigne est un type de *discours qui incite à l'action*. Il s'agit de porter vivement un apprenant à agir, à réaliser une tâche. Cependant, on ne peut pas définir la consigne comme étant un simple fait de réaliser une tâche ; sinon, elle serait réduite à une instruction.

Or, si la consigne scolaire est traduite le plus souvent par une demande qui a pour objectif de faire effectuer une tâche précisée par l'élève, peut-on la résumer pour autant à une simple exécution d'instructions ?

En effet, si le sens général implique une exigence d'exécution, il faut plusieurs conditions pour qu'un élève exécute une consigne :

- Qu'il comprenne la demande,
- Qu'il perçoive ce que l'on attend de lui,
- Qu'il accepte cette demande,
- Qu'il soit capable de l'exécuter,
- Qu'il soit capable d'évaluer s'il a exécuté cette consigne.

Par conséquent, une définition plus précise s'impose. Selon Louis Arénilla, Bernard Gossot, Marie-Claire Rolland et Marie-Pierre Roussel dans le Dictionnaire de pédagogie : « donner une consigne, c'est pour l'enseignant de donner aux élèves les indicateurs qui leur permettront d'effectuer dans les meilleures conditions le travail qui leur est demandé : objectif de la tâche, moyens à utiliser, organisation, etc. les critères d'évaluation doivent être également clarifiés dès le départ.

Ainsi, la consigne ne peut être assimilée à un simple ordre, puisqu'elle ne s'intéresse pas uniquement au résultat de l'action, mais aussi aux moyens et aux conditions requises pour y parvenir.

De ce fait, on peut dire, que plus qu'une simple instruction, la consigne est porteuse d'informations qui permettent à l'élève de se présenter les finalités de la tâche, d'anticiper, de planifier la suite des actions à accomplir, et de prendre en compte les conditions de réalisation de cette même tâche.

Dans le cadre scolaire, la consigne est donc :

- Un moyen d'aider l'apprenant dans la conduite de son apprentissage,
- Un moyen de le guider pour lui faciliter sa progression,
- Un moyen pour s'auto évaluer,
- Un moyen d'impliquer l'apprenant dans ses apprentissages et stimuler ainsi son attention

La consigne doit être donc plus qu'une incitation à l'action, elle doit la guider en précisant les moyens et les conditions de l'exécution de la tâche.²⁶

2.2. Comment reconnaître une consigne ?

La consigne a un caractère injonctif. Les indications données dans la consigne sont en effet souvent données à l'aide de verbes. Ces verbes sont le plus souvent à l'impératif, à l'infinitif ou à une autre forme comme le futur par exemple. On connaît plusieurs types *de consignes* avec des caractéristiques différentes, *elles* peuvent être : orales, écrites, gestuelles, sonores, visuelles...

Le discours employé pour exprimer une consigne est en général un discours qui présente des actions de la même manière que celui employé dans les notices de fabrication, les modes d'emploi et les recettes.

La consigne peut être présentée sous diverses formes grammaticales. Ainsi, elle peut s'écrire sous la forme affirmative d'une phrase déclarative « tu utilise... », ou sous la forme négative « ne pas utiliser... ». Elle peut être simple ou complexe et peut contenir :

- des verbes conjugués à l'impératif (classez...)
- des verbes conjugués au présent de l'indicatif (tu souligne en vert...)
- des verbes conjugués au futur (tu utiliseras la 1^{ère} personne...)
- des verbes à l'infinitif (classer)
- Se présenter sous la forme impersonnelle (il faut écrire...)

2.3. Comment connaître une bonne consigne ?

Il existe de bonnes et de mauvaises consignes ; on qualifie une consigne de mauvaise quand elle est trop vague et elle emploie des verbes généraux ou verbes mentalistes (imaginer, comparer, interpréter, ...) et dans ce cas, l'apprenant ne sait pas quoi faire réellement !

Exemple :

- *Imagine et écris la situation initiale d'un conte.*

²⁶ : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK , Comprendre les énoncés et les consignes, Canopé-CRDP de l'aisne, 1999

- *Décrit le héros de ce conte.*

Elle peut aussi être trop précise et l'élève dans ce cas n'a pas grand-chose à faire.

Exemple :

- *Relève dans la situation initiale le nom du héros.*

En revanche, une bonne consigne est bien réfléchi au préalable, elle détermine une tâche précise. C'est le moment où l'enseignant exprime clairement à ses élèves ce qu'il attend d'eux. De leur part, les apprenants arrivent à se représenter clairement ce qu'on leur demande.

La consigne dans le milieu scolaire se présente sous différentes formulations et diverses présentations, on peut donc distinguer :

- Les consignes orales et les consignes écrites,
- Les consignes ouvertes et les consignes fermées,
- Les consignes simples et les consignes complexes.

2.4. Consignes orales/écrites

La consigne écrite (non oralisée), de par sa nature, permet à l'élève d'y revenir à tout moment au cours de la réalisation de la tâche, ainsi qu'à son achèvement pour valider définitivement son travail. Mais celle-ci peut poser des problèmes de lecture.

Quant à la consigne orale, elle est plus délicate. Elle est éphémère et, en tant que telle, requiert un travail de mémorisation. De plus, la part d'implicite liée à l'information non verbale (éléments paralinguistiques, intonation, kinésiques, regard...) rend son appropriation plus complexe par l'apprenant. Ce dernier doit donc décoder ce « dire » implicite et ces interprétations, peuvent être sources de malentendus, de ratés, de rupture de communication.

2.5. Consignes ouvertes/fermées

La consigne ouverte est *une consigne à guidage faible*, par opposition à la consigne fermée qui implique un fort guidage. Ainsi, la consigne ouverte comporte une part d'implicite et est dépourvue de toute indication qui pourrait aider l'apprenant dans la réalisation de sa tâche.

Tandis que la consigne fermée, caractérisée par la présence d'explication et de conseils, est très précise et s'avère rassurante pour les apprenants,

notamment ceux en difficulté. Elle incite plus à une application docile qu'à la réflexion et à l'esprit critique.

Par le biais des consignes ouvertes, les apprenants peuvent se confronter à plusieurs points de vue. Celles-ci leur suggèrent d'expérimenter diverses solutions ou stratégies pour surmonter l'obstacle.

L'élève apprend alors par essais et erreurs, donc dans une démarche d'apprentissage propre à la pédagogie dite « constructiviste ».

2.6. Consignes simples/complexes

Une consigne simple est une consigne unique ; toutefois, elle n'implique pas pour autant la réalisation d'une tâche simple. En effet, le texte injonctif peut faire référence à une seule demande ou une seule tâche qui peut être difficile à réaliser.

A contrario, une consigne complexe invite à réaliser plusieurs actions dans une même tâche ce qui peut causer de l'oubli ou de la confusion.

2.7. Types de consignes

Selon Philippe Meirieu, la notion de consigne renvoie à différents types d'instructions dans le milieu scolaire. On peut ainsi classer les consignes selon leur visée :

2.7.1. Consignes but : elles fixent l'horizon d'un travail généralement émis au début pour introduire un objectif.

Exemple :

Vous allez écouter cette chanson avant de répondre aux questions.

Nous allons transformer une B.D en récit.

2.7.2. Consignes procédures : il s'agit davantage de cheminement pour parvenir aux résultats escomptés.

Exemple :

Lis le texte, souligne les adverbes de temps, entoure les pronoms personnels puis donne le temps des verbes.

2.7.3. Consignes de guidage : elles sont très précises et rassurantes pour l'apprenant, elles comportent toutes les informations nécessaires pour réaliser la tâche et attirent l'attention sur un fait particulier, Elles sont souvent utilisées pendant les exercices d'évaluation.

Exemple :

-lire attentivement le premier passage.

-Veiller à ne pas oublier de remplir le tableau.

2.7.4. Consignes critères : elles correspondent à des critères d'évaluation ou à des critères de réussite. La connaissance des critères de réussite, oriente l'activité de l'apprenant qui sait ce qu'on attend de lui.

Exemple :

-utilisez les connecteurs logiques vus en classe.

-Rédige les questions en utilisant plusieurs pronoms interrogatifs.

-Utilise le présent de l'indicatif dans ton dialogue.

2.8. La consigne dans le milieu scolaire

2.8.1. Quelle place pour la consigne dans les activités scolaire ?

La réussite scolaire dépend indubitablement de la compréhension de la consigne qui doit occuper une place prépondérante dans le processus enseignement/apprentissage, à l'oral comme à l'écrit, elle est omniprésente, lire et interpréter clairement une consigne facilitent à l'élève l'accès au sens lors de ses apprentissages dans les différentes disciplines. L'enseignant doit alors mûrement réfléchir quant à la forme et au contenu de la consigne qu'il présentera à ses élèves afin de les aider à en saisir le sens, à s'en approprier les outils linguistiques fondamentaux et à les appliquer.

2.8.2. La consigne, point de départ de toute tâche

Durant ses apprentissages, l'apprenant est continuellement confronté à des questions qui visent l'évaluation de son aptitude à la compréhension et à la production. Généralement, ces questions sont construites sous forme de consignes qui sont supposées être claires, simples et précise.

En classe, l'apprenant passe la grande majorité de son temps à la réalisation de tâches introduites par des consignes qui constituent le point de départ de toutes les activités scolaires. C'est de sa compréhension que dépend la réussite de toute tâche.

2.8.3. Réaction des élèves face à la consigne

Face à la consigne, les élèves ne réagissent pas tous de la même manière, la lecture et l'interprétation de son contenu présentent par fois des difficultés qui constituent un handicap pour l'élève et un obstacle pour sa réussite.

C'est donc de son interprétation de la consigne que dépend la réaction d'un élève, elle varie en fonction des capacités individuelles, de l'activité et aussi du moment. Les conséquences de cette interprétation sont naturellement multiples et variées :

- L'élève est agité durant la réalisation de la tâche.
- Il n'écoute pas ou n'écoute plus,
 - Il se pose des questions auxquelles il ne va pas donner de réponses.
 - Il discute, et fait du bruit.
 - Il bouge et joue avec les objets qui l'entourent.
 - Il fait des choses par contrainte et non par conviction.
 - Il réalise la tâche sans savoir de quoi il s'agit exactement, il fait n'importe quoi...

Des comportements qui peuvent être à l'origine des difficultés de compréhension rencontrées par les apprenants ; le manque d'attention, le désintéressement et le bavardage empêchent forcément l'apprenant de se concentrer correctement sur son travail.

Selon Chantal Mettoudi :

L'exécution de certaines consignes nécessitent que l'élève fasse la preuve de compétences comportementales qui n'ont pas été enseignées ou insuffisamment exercées : il manifeste peu d'autonomie lorsque la consigne nécessite de sa part autre chose qu'une simple exécution, mais fait plutôt appel à un raisonnement, une recherche ou la rédaction d'une réponse construite.

Il n'anticipe pas sur la tâche à effectuer et ne se représente pas le type de réponse qu'on attend de lui. Il peut également anticiper trop sur le début de la consigne et en oublier la fin : il fait ainsi preuve d'impulsivité dans la réalisation de la tâche demandée.

Son attention, au cours de la réalisation du travail exigé, peut s'éparpiller : il en arrive parfois à oublier la consigne de départ et y substituer une autre très approximative.

Enfin, il n'a pas acquis l'habitude de relire la consigne durant la réalisation de la tâche et se contente d'une exécution partielle. (p.23, 1996)

Elle ajoute qu'au-delà de la particularité de cette fonction de l'écrit, l'élève peut éprouver toutes sortes de difficultés :

Déchiffrage laborieux de mots inhabituels ou compliqués, non prise en compte de la ponctuation, de la syntaxe, du vocabulaire spécifique, non repérage du nombre de consignes formulées dans une seule phrase... (p.23, 1996) ²⁷

2.8.4. Le rôle de l'enseignant dans l'aide à la compréhension des consignes

En classe, l'enseignant passe la majorité de son temps à proposer des tâches à ses apprenants ; toutes ces tâches sont introduites par des consignes et chacune d'entre elles constitue le point de départ de toute activité. Le rôle du maître est donc primordial dans le cadre des relations pédagogiques, il lui incombe de penser la manière la plus efficace pour établir une consigne qui aiderait ses apprenants dans l'acquisition de leur savoir. La réflexion du contenu lexical de la consigne se fait en fonction du niveau réel et des besoins des élèves. La consigne doit être clairement formulée, on ne peut pas proposer n'importe quoi, n'importe comment et s'attendre, par la suite, à des résultats satisfaisants. Quelques soient sa forme et son contenu, la consigne ne doit en aucun cas être ambiguë. C'est à l'enseignant de faciliter l'accès au sens des consignes qu'il doit réfléchir au préalable.

Quand il s'agit de consignes écrites, il faudrait qu'il invite ses élèves à lire puis à expliquer et à reformuler les consignes en utilisant leurs propres mots afin de s'assurer de leur compréhension avant de les faire exécuter.

Pour Zakhartchouk, il faut également tenir compte de la position des élèves face à la consigne. Pour cela l'enseignant doit se mettre à la place de l'élève pour anticiper ces procédures afin de formuler un énoncé qui limite une interprétation trop vague de la consigne :

En conclusion le travail ne se résume pas uniquement à « bien préparer » la formulation de la consigne en amont en tenant uniquement compte de sa préparation et de sa passation mais de bien considérer le moment où l'élève est face à elle, seul ou avec ses camarades. (p.40, 1999) ²⁸

2.8.5. Repérer les difficultés pour mieux agir

L'attitude des élèves devant la consigne n'est jamais la même pour tout le monde, ils n'éprouvent pas les mêmes difficultés, et le comportement manifesté dans une telle situation diffère d'un élève à un autre. Une évaluation diagnostique

²⁷ : Hal Id : dumas-01200596 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr> p.09 sep 2015

²⁸ : Hal Id : dumas-01200596 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr> p.09 sep 2015

est donc nécessaire afin de pouvoir repérer les types de difficultés rencontrées. Cette évaluation représente pour l'enseignant un outil d'information qui l'aiderait à faire le point sur les compétences de ses élèves d'une part, et l'aiderait à déceler leurs insuffisances, d'autre part.

Repérer et connaître prématurément les difficultés de ses élèves, surtout celle liées à la compréhension, permettrait à l'enseignant une meilleure prise en charge de ses apprenants en adaptant sa stratégie pédagogique en fonction de leurs besoins réels dans le but de les soutenir afin qu'ils franchissent tous les obstacles.

Les difficultés que peut rencontrer un élève devant une consigne sont nombreuses et persistantes. Malgré les interventions récurrentes de l'enseignant durant les différents moments de l'activité, l'élève éprouve du mal à remédier aux problèmes rencontrés pour diverses raisons, on peut citer quelques-unes à titre d'exemple :

- L'incompréhension du lexique.
- Le lexique est compris partiellement, ce qui conduit inévitablement à la réalisation d'une partie de la tâche, au lieu de toute la tâche.
- L'incapacité de se représenter clairement ce qu'on doit réaliser.
- L'incapacité de lire et d'interpréter le contenu de la consigne...

Une fois les difficultés repérées, il convient donc pour l'enseignant de déterminer son plan et d'élaborer un ensemble de dispositifs pour réguler l'apprentissage de ses élèves. Il peut pour cela :

- Faire expliciter le sens des mots en partant des représentations des élèves.
- Attirer l'attention sur les « petits mots » qui ont un rôle essentiel.
- Formuler des consignes simples, accessibles par tous, éviter celles inutilement compliquées.
- Aider ses élèves à repérer les verbes d'action...

2.8.6. La formulation de la consigne

A l'école, On ne peut apprendre sans consignes, autrement dit sans « instructions ». Les consignes constituent un levier pédagogique tant en termes d'acquisition, de soutien, d'accompagnement ou de remédiation.

C'est donc primordial, d'un point de vue didactique pour l'enseignant de réfléchir sur plusieurs points avant de donner instruction à ses élèves : choisir un niveau de langue approprié, trouver le juste milieu entre « trop dire » et « ne pas

assez dire », déterminer le bon moment et les bonnes conditions pour donner ses instructions et surtout tenir compte des profils des élèves, sont là des éléments fondamentaux sur lesquels l'enseignant doit s'appuyer pour élaborer toute consigne d'apprentissage.

Il est aussi important que l'enseignant choisisse un lexique qui correspond au niveau réel des apprenants et qu'il se réfère aux différentes taxonomies pour le choix des verbes comportementaux. Le travail doit s'effectuer de telle sorte que l'élève focalise son attention sur la tâche à réaliser tout en évitant de tomber dans la dérive du trop facile.

La réalisation et la réussite de la tâche sont tributaires de la compréhension de la consigne. Un vocabulaire bien choisi et une syntaxe adaptée jouent un rôle déterminant dans la compréhension de la consigne qui mènerait les apprenants à réussir leur travail.

Chapitre III :

Analyse lexicale et sémantique des consignes relevées du corpus

"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les
mots pour le dire arrivent aisément."

Nicolas Boileau (1636-1711)

3.0. Introduction

Dans cette partie de notre travail, nous commencerons par présenter brièvement les critères de construction d'un sujet d'examen. Ensuite, nous mènerons une étude analytique du contenu lexical et sémantique des consignes dans le milieu scolaire, chaque consigne sera analysée dans un premier lieu, sur le plan lexical en essayant de mettre en considération sa composante lexicale. En deuxième lieu, nous réaliserons une analyse sémantique qui consiste à étudier le rapport qui existe entre les mots constituant la consigne et quelle est leur influence sur le sens de la phrase employée. En troisième et dernier lieu, nous porterons quelques remarques et observations que nous avons pu noter tout au long de notre travail de recherche concernant le contenu des consignes utilisées.

3.1. Critères de construction d'un sujet d'examen

L'Algérie a connu une situation sanitaire exceptionnelle causée par la Covid 19 qui a engendré la suspension de l'examen de fin de cycle primaire pour cette année scolaire 2021/2022. Depuis l'année scolaire 2007/2008, le sujet de cet examen est construit conformément au canevas officiel comme le stipule l'arrêté ministériel N° 22 du 02/09/2007. Il comporte deux parties recommandées :

- 1^{re} partie (évaluation du savoir lire) compréhension linguistique et sémantique du texte. Il s'agit d'évaluer la compréhension d'un modèle discursif et une thématique connue des élèves. Les consignes de la rubrique « compréhension de l'écrit » s'appuient sur des indices textuels, la compréhension sémantique et linguistique sont prises en considération.
- 2^e partie (évaluation du savoir écrire). La consigne de la production écrite doit constituer une suite logique au texte support du point de vue du thème et du modèle discursif. Elle doit être écrite sous forme de situation d'intégration assez développée pour permettre aux apprenants de comprendre la commande et ne doit pas être ambiguë, il faut qu'elle soit écrite de la manière la plus précise.

Les types d'items sont : le Q.C.M (plus de deux éléments), le relevé d'indices, le classement de mots, la complétion d'un texte lacunaire, l'inférence, les questions ouvertes, la transformation, la reformulation...

Les questions doivent être de deux types :

Type 1 : celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l’ancrage dans le texte.

- Celles dont la réponse nécessite une interprétation du texte pour inférer la réponse à partir d’une recherche d’indices.

3.2. Analyse des données : Analyse du contenu des consignes

Consigne n°01 : Sujet d’examen de fin de cycle primaire, session 2018 (La Girafe) Annexe 01

Question n°05 : « **Ecris correctement les verbes.** »

- Les girafes **vivent** en troupeau et **marchent** en balançant leur cou.
- La girafe En troupeau et en balançant son cou.

1- Sur le plan lexical

Cette consigne se compose de quatre mots : un verbe conjugué au présent de l’impératif (écris), un adverbe de manière (correctement) dérivé de *correct*, par son féminin *correcte*, avec le suffixe *-ment* et un groupe nominal contenant un déterminant (art. déf. Pl. ‘les’) et un nom (masc., pl. ‘verbes’).

Nous constatons que cette consigne est incomplète et inexplicite car les concepteurs de cette épreuve ne mentionnent pas de façon précise qu’il faut conjuguer au présent de l’indicatif les deux verbes mis en gras dans la phrase : « Les girafes **vivent** en troupeau et **marchent** en balançant le cou ». En outre, la phrase proposée ne comporte pas d’indicateur de temps, ce qui aurait permis à l’apprenant d’employer le temps adéquat.

2- Sur le plan sémantique

Nous remarquons que les concepteurs du sujet demandent aux apprenants d’écrire correctement les verbes de la phrase, or que les verbes le sont déjà dans la phrase proposée « **vivent** et **marchent** ». Il fallait plutôt indiquer aux apprenants qu’il leur est demandé de conjuguer les deux verbes de la phrase au présent de l’indicatif, pour ainsi éliminer toute ambiguïté et toute interprétation. Car en écrivant : « *La girafe vivra en troupeau et marchera en balançant son cou.* » l’élève aura écrit correctement les verbes et sa phrase serait juste. Donc cette consigne est mal formulée du point de vue sémantique, elle manque de précision. L’apprenant ne peut pas savoir ce qu’on attend de lui, il peut accorder les verbes avec le sujet proposée sauf que le temps de conjugaison n’est pas indiqué.

Pour être plus clair et plus précis, nous proposons la consigne suivante :
« *Conjugué les verbes écrits en gras dans la phrase suivante au présent de l'indicatif.* »

Consigne n°2 : sujet d'examen de fin de cycle primaire, session 2018 (La Girafe). Annexe 01

Question n°06 : « **Mets la phrase au pluriel.** »

La **girafe** est l'**animal** le plus **haut** de la terre.

Les sont les les plus de la terre.

1- Sur le plan lexical

Donnée sous forme d'instruction, cette consigne comporte cinq mots : un verbe à l'impératif présent (**mets**), un groupe nominal composé d'un déterminant défini féminin (**la**) et d'un nom féminin, singulier (**girafe**), d'un article contracté (**au**) et un nom masculin (pluriel). En ce qui concerne cette consigne, le choix du lexique est approprié : il est à la portée de l'élève.

2- Sur le plan sémantique

La consigne citée ci-dessus est suivie d'une phrase composée de dix mots, trois d'entre eux sont écrits en gras : « *la **girafe** est l'**animal** le plus **haut** de la terre.* » *Girafe*, *animal* et *haut* sont les trois mots concernés par les transformations et auxquels il faut ajouter les marques du pluriel, pourquoi alors demander aux apprenants de mettre toute la phrase au pluriel puisque on leur propose la même phrase à compléter, et dans laquelle les déterminants et les verbes sont déjà écrits au pluriel : « *Les..... sont lesles plus de la terre.* »

Il fallait donner la consigne suivante : « *Mets la phrase au pluriel* » suivie de la phrase « *la girafe est le plus haut animal de la terre.* » et laisser aux apprenants le soin de faire toutes les transformations possibles dans la phrase, sinon il fallait tout simplement leur demander de trouver le pluriel des mots mis en valeur. On aurait pu dire dans ce cas : « *Ecris le pluriel des mots mis en gras dans la phrase suivante.* » ou encore, « *Trouve le pluriel des mots soulignés dans la phrase.* » en soulignant les mots à transformer au pluriel.

Consigne n°03 : Sujet de l'examen blanc session 2021. Circ Jijel 02 (Le coronavirus). Annexe 02

Question n° 01 « **Recopie la bonne réponse** »

Ce texte donne des informations sur :

- a) L'amitié b) la santé c) la solidarité

1- Sur le plan lexical

Consigne objective à réponses choisies. Elle est constituée de quatre mots, et introduite par un verbe conjugué à l'impératif (recopie) suivi directement d'un groupe nominal constitué d'un déterminant défini, d'un adjectif qualificatif et d'un nom féminin (la bonne réponse). Sa forme et son contenu ne représente, normalement, aucune difficulté d'accès au sens puisque le lexique utilisé est connu des apprenants ; il est utilisé de manière récurrente durant les différents apprentissages.

2- Sur le plan sémantique

C'est une question à choix multiple qui doit impérativement contenir une réponse juste, les autres éléments proposés autour de cette réponse juste ne sont que des distracteurs. Le problème que peut rencontrer l'apprenant avec cette consigne se situe justement au niveau des trois mots proposés, on lui demande de choisir entre (l'amitié, la santé et la solidarité) or, aucun de ses mots n'est en relation directe avec le contenu du texte qui parle du Coronavirus et des gestes barrières. On peut donc se demander si l'apprenant est en mesure de faire le lien entre le contenu du texte et le mot « santé » ! Dans ce cas précis, on peut remplacer parmi les trois propositions, le mot « santé » par le mot « protection ».

Consigne n°04 : Sujet de l'examen blanc session 2021. Circ Jijel 02 (Le coronavirus). Annexe 02

Question n° 02 : « **Relève du texte une expression qui parle de.....** »

1- Sur le plan lexical

La consigne est introduite par un verbe à l'impératif (relève) suivi d'un article contracté et d'un nom masculin (du texte) qui indique à l'apprenant de se référer au texte support pour la recherche d'informations. Ensuite, et comme complément, la consigne contient un groupe nominal contenant un déterminant

indéfini et un nom féminin (une expression) complétée par une proposition subordonnée relative (qui parle de).

2- Sur le plan sémantique

Nous observons d'emblée que cette consigne est incomplète est la demande n'est tout simplement pas exprimée. L'apprenant ne peut pas savoir ce qu'on attend de lui et la première question qu'il va se poser est : « une expression qui parle **de quoi** ? » Donc il s'agit là d'une consigne formulée dans une phrase asémantique et qu'il fallait compléter par un mot ou une expression pour qu'elle soit compréhensible. Ex. « *Relève du texte une expression qui parle des gestes de protection.* »

Consigne n°05 : Sujet de l'examen blanc session 2021. Circ Jijel 02 (Le coronavirus). Annexe 02

Question n°05 :

« **Frotter** pendant 30 seconde ».

- a) *A quel temps est conjugué le verbe souligné de cette phrase ?*
- b) *Réécris la phrase en transformant le verbe au présent de l'indicatif*
Tu pendant 30 secondes.

1- Sur le plan lexical

Comme point de départ de cette consigne le concepteur propose aux apprenants *une phrase infinitive* « **Frotter** pendant 30 secondes.» qui exprime une mesure de précaution parmi une série de mesures qu'on peut consulter dans le texte support.

La phrase de départ sur laquelle l'apprenant va s'appuyer pour réaliser la tâche demandée, contient un verbe à l'infinitif (frotter), suivi d'une préposition temporelle (pendant), d'un chiffre (30) et d'un nom féminin pluriel (minutes).

La consigne est scindée en deux tranches : la première est introduite par un adjectif interrogatif (à quel) et la seconde par un verbe à l'impératif (réécris).

2- Sur le plan sémantique

L'anomalie dans cette consigne, c'est qu'on demande à l'apprenant de dire à quel temps est conjugué le verbe souligné dans la phrase « **Frotter** pendant 30 seconde » alors que le verbe « **frotter** » n'est pas conjugué, il est à l'infinitif, qui est un mode non personnel et non temporel. Là, il s'agit bien d'un mode plutôt que d'un temps. Nous remarquons aussi que le concepteur du sujet précise aux

candidats qu'ils doivent conjuguer le verbe souligné mais en réalité il n'existe aucun verbe souligné dans la phrase. Il leur demande aussi de réécrire la phrase en **transformant** le verbe au présent alors que cette question relève de la conjugaison et le verbe transformer s'emploie plutôt dans des exercices appartenant à l'orthographe grammaticale. Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'enfant, il fallait donc dire : « Réécris la phrase en **conjuguant** le verbe au présent de l'indicatif. »

Consigne n°06 : Sujet de l'examen blanc, session 2021. Circ Jijel 02 (Le coronavirus). Annexe 02

2^e partie du sujet : production écrite.

Le coronavirus menace, tu veux donner des conseils à ton ami pour lui dire comment il doit se protéger.

Rédige 4 à 5 phrases en expliquant comment peux-tu l'aider

Conjugué les verbes au présent de l'indicatif

Aide-toi de la boîte à outils suivante :

Verbes	Adjectifs	Pronoms	Noms
Aider	malade	je	laver
Prévenir	mon	tu	maison
Etre	ton	on	mains
Devoir	son		masque
			Savon

1- Sur le plan lexical

La consigne est présentée sous forme de texte composé d'un nombre considérable de mots. C'est une consigne très complexe contenant trois verbes conjugués à l'impératif (*rédige, conjugue et aide-toi*). Un verbe principal qui incite l'élève à réaliser la tâche essentielle (*rédige*), les deux autres verbes (*conjugue*) et (*aide-toi*) sont utilisés dans cette consigne dans le but de guider l'apprenant dans son travail. Elle contient aussi un gérondif (*en expliquant*) suivi d'un adverbe interrogatif (*comment*), du verbe pouvoir conjugué à la forme interrogative du présent de l'indicatif (*peux-tu*) et d'un verbe à l'infinitif (*aider*) précédé d'un pronom complément d'objet direct (*l'*).

2- Sur le plan sémantique

Lors de cette activité, l'apprenant est appelé à mobiliser ses ressources acquises durant les différents apprentissages pour réaliser la tâche demandée. Sur le plan thématique, la consigne constitue une suite logique du texte support (le coronavirus). Sur le plan pratique on peut s'entendre sur le fait que ce sujet soit d'actualité, mais ce mot (coronavirus) nouvellement découvert par les enfants algériens peut constituer un obstacle dans la compréhension du sens d'autant plus qu'il appartient au domaine médical.

C'est une consigne ambiguë qui suppose plusieurs interprétations, on parle à l'apprenant de : « *conseils* » (qu'il veut donner à son ami) et on lui demande d'expliquer comment il peut l'aider : l'aider à faire quoi ?

C'est une consigne qui peut être simplifiée en disant : « *Ecris 4 à 5 phrases pour dire à ton ami ce qu'il doit faire pour se protéger du virus* »

Consigne n°07 : Sujet de l'examen blanc session 2015. Circ Jijel 01 et 02 (L'eau). Annexe 03

Question n° 04 : « Donne l'antonyme du mot **gaspiller** »

1- Sur le plan lexical

Composée de cinq mots, la consigne débute par un verbe conjugué à l'impératif (donne), elle contient un groupe nominal constitué d'un déterminant défini et d'un nom masculin (l'antonyme), un article contracté (du) précédant nom masculin (mot) et un verbe écrit en gras et conjugué à l'infinitif.

2- Sur le plan sémantique

La première anomalie dans cette consigne se situe au niveau lexical, pourquoi le choix du lexème « *mot* » à la place du lexème « *verbe* » puisqu'il s'agit effectivement de trouver l'antonyme du verbe « *gaspiller* ». Pour plus de précision, il fallait dire : « Donne l'antonyme du **verbe gaspiller** » ce qui peut aider l'enfant dans l'identification de la nature des mots.

La deuxième anomalie qu'on peut relever, est le fait qu'il s'agit d'une consigne qui ne s'appuie pas sur des indices textuels. Pour répondre aux différentes questions de compréhension, l'apprenant doit se référer à chaque fois au texte support or le texte proposé aux apprenants ne contient aucun antonyme du verbe « **gaspiller** ». Dans une telle situation, on peut donc se demander où

l'apprenant va-t-il chercher cet antonyme car en dehors du contexte l'enfant éprouve d'énormes difficultés à construire le sens d'un mot.

La consigne aurait été plus précise et plus accessible pour un enfant du primaire si on lui avait proposé trois mots et, c'est à lui de choisir celui qui convient en fonction de la demande et du contexte.

Nous proposons à titre d'exemple la consigne suivante :

« *Entoure l'antonyme du verbe souligné dans la phrase suivante* »

On gaspille l'eau !

-perd

-économise

-boit

Consigne n° 08 : Composition trimestrielle n°02, écoles de la circonscription El Milia année scolaire 2012/2013 (De l'arbre au cahier). Annexe 04

Question n° 03 : « **Choisis la bonne réponse** »

Humide signifie a) sec b) mouillé c) traité

1- Sur le plan lexical

Il s'agit là d'une consigne composée de quatre mots. Elle est introduite par un verbe conjugué à l'impératif (choisis) suivi d'un groupe nominal constitué d'un déterminant (la), d'un adjectif qualificatif (bonne) et d'un nom féminin (réponse). Tous ces mots appartiennent à un répertoire lexical connu par l'enfant.

2- Sur le plan sémantique

Pour ce qui est de la consigne en elle-même, l'élève ne doit pas avoir des difficultés d'interprétation puisqu'elle contient un lexique qu'il a l'habitude d'utiliser. La difficulté se situe donc au niveau du mot « **humide** » proposé en dehors de tout contexte, et auquel les élèves doivent trouver le synonyme correspondant parmi les trois mots proposés. Quand le mot n'est pas utilisé dans une phrase, il leur est difficile de faire les liens de signification entre les mots.

Le mieux serait de dire : « *Le bois de la rivière est **humide**.* »

- *humide veut dire : a / sec b / mouillé c / traité*

Consigne n° 09 : Composition trimestrielle n°02, écoles de la circonscription El Milia année scolaire 2012/2013 (De l'arbre au cahier). Annexe 04

Question n° 04 : « **Que signifie le mot souligné ? Recopie la bonne réponse.** »

C'est avec *cette pâte* que l'on fabrique les feuilles de ton cahier.

a) Pâte faite par la semoule. b) pâte faite par la farine c) pâte faite par le bois traité.

1. Sur le plan lexical

Il s'agit d'une consigne scindée en deux parties : la première partie de cette consigne est une interrogation introduite par le pronom interrogatif pour l'objet direct (que), suivi du verbe « signifier » conjugué au présent de l'indicatif (signifie) et d'un groupe nominal constitué d'un déterminant, d'un nom et d'un participe (le mot souligné). La deuxième partie de la consigne est une injonction introduite par le verbe « recopier » conjugué à l'impératif (recopie) suivi d'un groupe nominal composé d'un déterminant, d'un adjectif qualificatif et d'un nom (la bonne réponse).

2- Sur le plan sémantique

Consigne sous forme de Q.C.M qui ne répond pas vraiment aux critères de construction d'une question d'examen. L'interrogation et l'injonction sont réunies dans la même phrase or il fallait opter uniquement pour la *question* ou pour *l'instruction*. Nous remarquons que les trois expressions proposées aux apprenants, et parmi lesquelles une seule réponse peut être acceptée, contiennent toutes les trois une anomalie lexicale : le concepteur a employé la préposition 'par' au lieu et place de la préposition 'avec'. Interpréter cette consigne et faire les liens de sens qui existe entre les éléments qui la composent est chose difficile voire impossible pour un enfant du primaire qui apprend le français comme une langue étrangère.

Consigne n° 10 : Composition trimestrielle n°02, écoles de la circonscription El Milia année scolaire 2012/2013 (De l'arbre au cahier). Annexe 04

Question n° 06 : Le tronc a voyagé en suivant le courant d'une rivière.

« Réécris la phrase en mettant le verbe à l'imparfait puis au futur »

1- Sur le plan lexical

La consigne est introduite par un verbe composé (ré+écrire) conjugué à l'impératif (réécris), suivi d'un groupe nominal composé d'un déterminant et d'un nom (la phrase) lui-même suivi d'un gérondif (en mettant), d'une préposition (à),

d'un groupe nominal (l'imparfait), d'un adverbe (puis), d'un article contracté (au) et d'un nom masculin (futur).

2- Sur le plan sémantique

En réalisant sa tâche, l'élève doit effectuer deux actions : *réécrire* la phrase et *mettre* et les verbes aux temps indiqués (l'imparfait et le futur) sauf que la phrase qui doit être réécrite contient deux verbes (*voyager* et *suivre*), c'est une situation embarrassante pour l'apprenant qui peut facilement être induit en erreur sur le verbe à conjuguer puisque ce n'est pas précisé dans la consigne.

Pour une consigne plus concise, il fallait donc dire :

« Réécris la phrase en mettant le verbe **souligné** à l'imparfait puis au futur » Le tronc a voyagé en suivant le courant d'une rivière.

Consigne n° 11 : Composition trimestrielle n°02, écoles de la circonscription El Milia année scolaire 2012/2013 (De l'arbre au cahier). Annexe 04

2^e partie du sujet : production écrite.

A partir du texte, on te demande d'expliquer à tes camarades de classe la manière avec laquelle on obtient le papier.

Utilise les indicateurs de temps.

Emploie le présent de l'indicatif.

Emploie la 3^e personne du singulier.

1- Sur le plan lexical

La composante lexicale de l'exercice de la production écrite est pratiquement toujours la même, la consigne est écrite sous forme de texte contenant plusieurs phrases. Le lexique utilisé est riche et varié et censé être connu, dans sa majorité, par l'ensemble des apprenants. En ce qui concerne cet exercice-là, nous constatons que l'énoncé de départ contient plusieurs verbes : (demander), (expliquer) et (obtenir) ; deux verbes sont conjugués au présent de l'indicatif avec le pronom indéfini (on) quant au troisième verbe, il est employé à l'infinitif. Deux autres verbes sont utilisés dans cette consigne, ils sont conjugués à l'impératif : (utilise) et (emploie).

2- Sur le plan sémantique

Le problème que peut rencontrer l'apprenant avec cette consigne se situe au niveau de la demande elle-même (*on te demande d'expliquer*), la coexistence

de deux verbe (demander) et (expliquer) et le pronom indéfini (on) peuvent engendrer des difficultés d'interprétation pour l'élève. Nous remarquons aussi la présence d'une anomalie au niveau du choix du pronom relatif pour introduire un complément (*la manière avec laquelle*) la manière *avec laquelle* ou *selon laquelle* ne conviendraient pas ici ; on devait plutôt parler de la manière *dont* on obtient le papier car le pronom relatif *dont* représente un complément introduit par la préposition *de*.

Nous pouvons donc tout simplement donner aux élèves la consigne suivante : « *A partir du texte, explique à tes camarades comment on obtient le papier.* » ou bien : « *écris un paragraphe de 4 à 5 phrase pour dire à tes camarades comment on fabrique le papier.* »

Il est bien connu de la part de tous que l'exercice de production est coté sur 4 points, ce qui représente 40% de la note globale lors de l'examen de fin de cycle primaire, il est donc impératif pour l'élève de pouvoir accéder au sens de la consigne afin qu'il puisse réaliser la tâche demandée, sinon il se retrouverait devant une situation d'échec inévitable.

De ce fait, nous pensons qu'il est toujours important de réfléchir au contenu de la consigne avant de la donner à ses apprenants.

Consigne n° 12 : Sujet de l'examen blanc session 2018. Circonscription Jijel 01. Annexe 05

Question n° 03 : « **Dans le texte deux (02) mots de la même famille.** »

1- Sur le plan lexical

C'est une consigne étrange car elle ne contient pas de verbe introducteur. Elle est composée d'une préposition de lieu (dans), d'un groupe nominal formé d'un déterminant défini (le) et d'un nom masculin (texte), nous avons ensuite un adjectif numéral cardinal (deux) (02) et un nom au pluriel (mots) suivi d'un groupe nominal (la même famille) qui fait fonction de complément de nom auquel il est relié par la préposition (de).

2- Sur le plan sémantique

D'emblée, il est clair que cet énoncé ne peut pas constituer une unité significative. Ce qui est bien visible dans cette consigne, c'est l'absence du verbe introducteur qui détermine pour l'apprenant la tâche à réaliser. Il s'agit donc d'une phrase asémantique ; à quel mot va se référer l'apprenant pour savoir ce que

l'on attend de lui ? Cette consigne aura du sens en lui ajoutant tout simplement un verbe (relève), on peut donc dire : « *Relève du texte deux mots de la même famille* »

Consigne n° 13 : Sujet de l'examen blanc session 2018.

Circonscription Jijel 01(texte sans titre). Annexe 05

Question n° 04 : « **Réécris la phrase en commençant par oui** »

Les joueurs n'ont pas le droit de toucher le ballon avec la main.

Oui, les joueurs.....

1- Sur le plan lexical

Le verbe introducteur dans cette consigne est conjugué à l'impératif présent (réécris), c'est un verbe composé du préfixe (ré), du radical (écri) et de la terminaison (s). Le verbe est suivi d'un groupe nominal (la phrase), d'un gérondif (en commençant) qui exprime une situation de complément circonstanciel de manière, d'une préposition (par) qui sert à exprimer le moyen, et enfin de l'adverbe (oui) qui est utilisé pour donner une réponse affirmative.

2- Sur le plan sémantique

Consigne ouverte qui implique une part d'implicite, la demande n'est pas clairement exprimée. Que doit faire l'élève exactement ? Doit-il réécrire la phrase (*Les joueurs n'ont pas le droit de toucher le ballon avec la main.*) en opérant des transformations ? Si oui, lesquelles ? Ou bien doit-il seulement réécrire la phrase après l'adverbe (oui). Si en ajoutant le *oui* au début de la phrase, le concepteur du sujet sous-entend que l'élève doit transformer cette phrase à la forme négative ; pourquoi ne pas le préciser dans la consigne. Cependant, même si l'apprenant arrive à transformer la phrase à la forme affirmative « *oui, les joueurs ont le droit de toucher le ballon avec la main* », à ce moment-là, elle n'aura pas de sens puisqu'elle ira à l'encontre de l'esprit de la loi du jeu. Pour que le sens soit correct, il faut remplacer « *la main* » par « *la tête* » dans la deuxième phrase pour avoir :

« *Oui, les joueurs ont le droit de toucher le ballon avec la tête.* »

Consigne n° 14 : Sujet de l'examen blanc session 2018.

Circonscription Jijel 01 (texte sans titre) Annexe 05

Question n°05 : « **Transforme** »

L'arbitre dirige le match.

Nous..... le match.

1- Sur le plan lexical

La consigne est écrite sous forme d'un ordre et ne comprend qu'un seul mot, c'est le verbe transformer conjugué à l'impératif présent (transforme).

2- Sur le plan sémantique

L'anomalie se situe au niveau du choix du verbe, il s'agit là d'un exercice de conjugaison et non d'un exercice d'orthographe. Pourquoi l'emploi du verbe « transformer » ? La seule transformation possible dans cette phrase peut se faire au niveau du verbe « diriger » qui devient par dérivation un nom « direction » ce qui ne correspond pas à l'objectif de la question puisqu'il s'agit d'accorder le verbe avec le pronom proposé « nous » en ajoutant la désinence qui sied. On aurait pu dire à l'élève ; « complète avec la terminaison du présent »

L'arbitre **dirige** le match.

Nous dirig le match.

Ou bien : « Mets le verbe entre parenthèses au présent »

Nous (diriger) le match.

Ou encore : « Conjugue le verbe entre parenthèses à la première personne du pluriel du présent de l'indicatif »

..... (diriger) le match.

Consigne n° 15 : Sujet de l'examen blanc session 2014.

Circonscription 01. Willaya de Relizane (Les droits des enfants)

Annexe 06

Question n° 02 : « Ils doivent être **nourris** et logés »

Nourrir veut dire : - étudier - manger - jouer

1- Sur le plan lexical

Question proposée sous forme de Q.C.M, le concepteur donne une phrase contenant le participe passé du verbe **nourrir** (**nourris**) auquel les apprenants doivent choisir un équivalent sémantique parmi les trois verbes qui leur sont proposés à l'infinitif (*étudier-manger-jouer*). 1ere anomalie : ces mots ne sont pas de la même nature.

2- Sur le plan sémantique

Il est bien visible que le but de cette question est de contrôler la compréhension des apprenants qui doivent découvrir à partir du contenu du texte le synonyme du verbe *nourrir* or, aucun des trois mots proposés ne correspond dans le sens à ce verbe-là, il n'est pas possible de remplacer le verbe *nourrir* par le verbe *manger* dans la phrase « *Ils ont le droit d'être **nourris** et logés* » car on ne peut pas dire : « *Les enfants ont le droit d'être **mangés** et logés* ». Cela n'a pas de sens. Dans ce cas, il fallait donner aux élèves le verbe *–alimenter–* au lieu du verbe *–manger–* « *Les enfants ont le droit d'être **alimentés** et logés* » est significatif.

Consigne n° 16 : Sujet de la 2me composition Circonscription Jijel 01/02, AS 2015/2016 (La mère) Annexe 07

Question n° 03 : Lis le texte et réponds par « vrai » ou « faux »

1- Sur le plan lexical

Consigne introduite par un verbe conjugué à l'impératif (lis), d'un groupe nominal (le texte) suivi d'une conjonction de coordination (et) et d'un second verbe à l'impératif (réponds) de la préposition (par), des deux adjectifs (vrai/faux) séparés par la conjonction de coordination (ou).

2- Sur le plan sémantique

C'est une question fermée, elle implique nécessairement une seule réponse par « vrai » ou par « faux » mais elle ne renseigne pas objectivement sur la compréhension du message par les apprenants qui peuvent donner la bonne réponse par le simple fait du hasard. La réaction des élèves devant une telle consigne reste aléatoire et incertaine puisqu'ils n'ont que deux alternatives possibles. Pour s'assurer que l'élève a réellement saisi le sens, on peut lui demander de corriger ce qui est *faux* et de justifier ce qui est *vrai* ; toujours à partir du contenu du texte support.

Consigne n° 17 : Sujet de la 2me composition Circonscription Jijel 01/02, AS 2015/2016 (La mère) Annexe 07

Question n° 06 : « Complète »

Les petites filles étaient heureuses.

..... garçon

1- Sur le plan lexical

Il s'agit d'une consigne composée d'un seul mot, c'est le verbe *compléter* employé à l'impératif présent (complète).

2- Sur le plan sémantique

C'est une consigne très ouverte à faible guidage, c'est une question relative à l'orthographe d'usage et à la conjugaison. L'apprenant doit réaliser les transformations nécessaires au niveau des noms et des adjectifs et accorder correctement le verbe avec le sujet proposé dans la deuxième phrase. Donner une consigne en utilisant uniquement le verbe n'est pas tellement explicite pour l'élève ; la tâche n'est pas bien définie, il s'agit de compléter quoi et avec quoi ? Ce qui est demandé à l'élève est implicite. L'enfant doit déduire lui-même les relations de genre et de nombre qui existent dans la phrase afin de réaliser les transformations et les accords dans les éléments constituant l'énoncé. Autour du mot *garçon* plusieurs mots peuvent être utilisés et la phrase aura toujours du sens, pourquoi donc ne pas être précis en formulant la consigne et dire par exemple : « *Ecris la phrase suivante au masculin singulier* ».

Les petites filles étaient heureuses.

.....

Consigne n° 18 : Sujet de l'examen blanc session 2014.

Circonscription Jijel 02. Annexe 08

Question n° 02 : « **Recopie ce qui est juste** »

La voiture roulait à grande vitesse.

L'accident a fait trois morts et un blessé.

L'accident n'était pas grave.

1- Sur le plan lexical

La consigne est introduite par un verbe à l'impératif (recopie) suivi de la locution (ce qui) qui fait fonction de pronom relatif, du verbe être au présent (est) et d'un adjectif (juste)

2- Sur le plan sémantique

Dans cette consigne, on demande à l'élève de recopier ce qui est juste en lui proposant trois phrases sans préciser à quel niveau se situe cette justesse : sur le plan syntaxique, lexical ou sémantique ? Car sur le plan syntaxique les trois

phrases sont justes. La consigne qui sied dans cette situation est « *Parmi les trois phrases suivantes, recopie celle qui correspond au texte* »

Consigne n° 19 : Composition trimestrielle n°02, AS 2021/2022 écoles de Jijel 01/02. Annexe 09

Question n° 01 : « **De quel lieu exceptionnel parle-t-on dans le texte ?** »

1- Sur le plan lexical

Consigne formulée sous forme de question, elle est introduite par un adjectif interrogatif (quel) précédé de la préposition (de) qui permet de former le C.O.I, suivi d'un nom (lieu), d'un adjectif (exceptionnel), d'un verbe conjugué à la forme interrogative du présent de l'indicatif avec inversion du sujet (parle-t-on), d'une préposition (dans) et d'un groupe nominal composé d'un déterminant et d'un nom (le texte).

2- Sur le plan sémantique

D'une part, c'est une question qui appartient au type 01 dont la réponse se trouve directement dans le texte afin d'y faciliter son ancrage. Le premier élément dans la phrase qui peut faire obstacle à la compréhension, c'est le mot « *exceptionnel* », il n'est pas cité dans le texte et on n'est pas sûr que l'élève puisse faire le lien entre *exceptionnel* et *unique* pour pouvoir répondre à cette question.

D'autre part, et bien qu'elle puisse paraître claire et bien formulée, sous forme de phrase interrogative, cette question n'est pas compatible avec le contenu du texte et risque d'induire l'apprenant dans l'erreur. On lui demande de relever **le** lieu exceptionnel dont on parle dans le texte alors qu'il en existe **plusieurs**. Il est clairement dit dans le texte support qu'*il y a plusieurs endroits remarquables et uniques*, on parle non seulement d'un lieu exceptionnel mais de plusieurs lieux exceptionnels ! Quel est celui que doit citer l'élève ? Quel est le critère de référence qui va lui permettre de choisir le lieu exceptionnel en question ? Doit-il citer tous les lieux qui existent dans le texte ? Ce n'est pas bien précis dans la question.

Puisqu'il s'agit d'une question de type 01, et qui doit être formulée de la manière la plus simple possible on peut dire : « *De quelle ville parle-t-on dans le texte ?* »

**Consigne n°20 : Composition trimestrielle n°02, AS 2021/2022
écoles de Jijel 01/02. Annexe 09**

Question n° 03 : « Relève du texte les synonymes des mots suivants. »

Exceptionnel

Centre

Makam El'chahid

1- Sur le plan lexical

Il s'agit d'une consigne composée de huit mots, comme toutes les autres consignes utilisées à ce niveau, elle est écrite sous forme d'injonction. Elle débute par le verbe 'relever' conjugué à l'impératif (relève) suivi de l'article contracté (du) et du nom (texte), d'un 1^{er} groupe nominal composé d'un déterminant+ un nom (les synonymes) et d'un 2^e groupe nominal constitué d'un déterminant+ un nom (les mots) suivi d'un adjectif (suivant) qui est un participe présent adjectivé de *suivre*.

2- Sur le plan sémantique

Pour cette consigne, la difficulté ne se situe pas au niveau de son contenu car il est facilement accessible, elle est plutôt au niveau des trois mots qui lui sont proposés car ils lui sont donnés hors contexte ; sur quelle base va-t-il s'appuyer pour faire le lien entre ces trois mots isolés et leurs synonymes dans le texte. Le mot quand il n'est pas employé dans une phrase n'a pas de sens précis. Il peut aussi s'agir de mots polysémiques.

Si les deux premiers mots 'exceptionnel' et 'centre' ont leurs synonymes dans le texte 'unique' et 'cœur' le troisième mot 'Makam El'chahid' quant à lui n'a pas de synonyme dans ce texte car 'le Mémorial du Martyr' est un équivalent sémantique et la relation entre ces deux expressions est issue de la traduction littérale.

**Consigne n° 21 : Composition trimestrielle n°02, AS 2021/2022
écoles de Jijel 01/02. Annexe 09**

Question n° 06 : « Complète selon le modèle »

L'été dernier, nous sommes allés à la Casbah d'Alger.

L'été dernier, mon camarade.....à la Casbah D'Alger.

1- Sur le plan lexical

Consigne constituée d'un verbe conjugué à l'impératif présent (complète), d'une préposition (selon) et d'un groupe nominal (le modèle)

La consigne est suivie d'une phrase donnée comme modèle, elle est composée d'un C.C.T (l'été dernier), d'un pronom personnel sujet (nous), d'un verbe au passé composé (sommes allés) et d'un C.C.L (à la Casbah d'Alger)

2- Sur le plan sémantique

Il s'agit d'un exercice lacunaire de conjugaison dans lequel l'élève doit compléter la phrase en accordant convenablement le verbe avec la personne proposée. C'est une consigne qui ne définit pas clairement la tâche à réaliser, on ne peut pas parler de modèle à suivre puisqu'il s'agit de conjuguer un verbe avec un sujet différent. Ce qui peut embrouiller davantage l'élève, c'est la partie soulignée dans la phrase « nous sommes ». Pourquoi souligner le pronom « nous » alors qu'on lui propose un autre sujet dans la deuxième phrase « mon camarade » les changements vont donc se faire au niveau du verbe « être » et du « participe passé ». Eu égard à tous ce qui a été dit, nous proposons la consigne suivante : « Mets le verbe de la phrase suivante à la 3^e personne du singulier du passé composé »

L'été dernier, nous sommes allés à la Casbah d'Alger.

L'été dernier,

Consigne n° 22 : Sujet de l'examen blanc session 2012.

Circonscription de Taher. Annexe 10

Question n° 05 : « Recopie la phrase avec le verbe écrit correctement »

Il ne faut pas utiliser le portable en voiture.

Il ne faut pas utilisé le portable en voiture.

Il ne faut pas utilisait le portable en voiture.

1- Sur le plan lexical

La consigne est composée de huit mots, elle est introduite par un verbe à l'impératif (recopie), d'un groupe nominal constitué d'un déterminant et d'un nom (la phrase) suivi du mot (avec) qui a une double nature, il est préposition et adverbe à la fois et qui a un emploi limité au sens de moyen et d'accompagnement. Juste après ce mot, nous avons un deuxième groupe nominal

(le verbe) suivi du participe passé du verbe écrire (écrit) et de l'adverbe de manière (correctement) dérivé de *correct*, par son féminin *correct*, avec le suffixe *-ment*.

2- Sur le plan sémantique

Il s'agit là d'une consigne ambiguë et pas facile à interpréter. Certes, les mots qui composent cette consigne sont dans leur majorité connus par les apprenants mais leur emploi dans cette phrase pose un problème de sens.

La question proposée par le concepteur du sujet est complexe et inaccessible du point de vue sémantique.

Afin de permettre à l'apprenant de réaliser sa tâche convenablement, il aurait été plus judicieux de formuler la consigne autrement ; on peut écrire : « Recopie la phrase juste » ou « Recopie la phrase dans laquelle le verbe est bien conjugué »

Consigne n° 23 : Sujet de l'examen blanc session 2012.

Circonscription de Taher. Annexe 10

Question n° 06 : On peut l'utiliser à tout moment.

« L' » remplace le mot.....

1- Sur le plan lexical

Pas de consigne ni de question !

Le concepteur propose aux apprenants une phrase de départ qui contient un pronom indéfini (on) qui fait fonction de sujet, un verbe conjugué (peut), un verbe à l'infinitif (utiliser) précédé du pronom complément (l') et suivie d'une locution adverbiale (à tout moment).

2- Sur le plan sémantique

Nous remarquons d'emblée que la demande n'est pas exprimée, ni sous forme de consigne ni sous forme de question. Ce qui donne l'impression que l'apprenant doit se poser lui-même la question pour pouvoir y répondre par la suite.

Le concepteur du sujet propose une phrase incomplète (« L' » remplace le mot.....) qui peut être considérée comme étant la moitié de la réponse, l'élève ne fera que la compléter par le mot qu'il relèvera dans le texte. Cette phrase commence par la lettre (L) écrite en majuscule alors que dans la phrase initiale, on

la trouve écrite en minuscule. C'est un détail qui paraît sans grande importance certes, mais qui peut facilement être source d'embrouillement pour les apprenants.

Pour être claire et précis, on peut donc proposer la consigne suivante : « *Dans la phrase qui suit, l'article (l') remplace quel mot ?* » Ou bien : « *Dis quel mot du texte a été remplacé dans la phrase suivante par l'article (l').* »

Consigne n° 24 : sujet d'examen de fin de cycle primaire, session mai 2008 (Ensemble, protégeons l'environnement). Annexe 11

Question n° 04 : « **Donne un mot de la même famille que « plantation ».**

1- Sur le plan lexical

Consigne sous forme d'instruction, elle est introduite par un verbe conjugué à l'impératif (donne) et contient un groupe nominal C.O.D (un mot) déterminé par un groupe nominal (la même famille) auquel il est relié par la préposition (de). Le C.D.N est suivi du pronom relatif (que) et du nom plantation placé entre guillemets.

2- Sur le plan sémantique

Cette consigne paraît clairement formulée et facilement accessible, mais en réalité elle ne l'est pas, elle constitue une difficulté accentuée pour des enfants qui apprennent le français langue étrangère, on leur demande de donner un mot de la même famille que le mot (plantation). On peut, là, se poser un tas de questions : est-ce que tous les élèves algériens des différentes régions du pays savent qu'est-ce qu'une « plantation » ? Où l'élève va-t-il chercher ce mot puisqu'il n'existe pas dans le texte support ?

Pour répondre aux questions de compréhension l'élève doit toujours s'appuyer sur des indices textuels, il doit donc, à chaque fois, se référer au texte support pour la recherche des éléments de réponse pour ces questions.

De ce fait, on peut donc dire que le sens du mot « plantation » risque d'être incompris par les élèves et le texte support ne contient aucun mot de la même famille que le mot « plantation ». Ajouter à cela, la présence du mot « planète » dans le texte risque d'induire facilement les apprenants dans l'erreur. La consigne qui aurait été plus concise dans ce cas et la suivante : « *Relève du texte un mot de la même famille que plantation* » tout en prévoyant bien sûr une phrase dans le texte support qui contient le mot en question.

Consigne n° 25 : Sujet d'examen de fin de cycle primaire, session mai 2008 (Le reboisement). Annexe 12

Question n° 03 : « Reboiser », c'est :

Couper des arbres

Planter des arbres

Arroser des arbres

1- Sur le plan lexical

Pas de consigne explicite, ni de question. Le concepteur propose un verbe à l'infinitif placé entre guillemets « reboiser » qui est suivi du présentatif (c'est) ensuite il donne trois expressions aux élèves (couper des arbres) - (planter des arbres) - (arroser des arbres). Ces derniers doivent trouver celle qui a un sens équivalent au verbe « reboiser ».

2- Sur le plan sémantique

Nous remarquons que le concepteur n'exprime aucune demande de façon explicite, elle n'est formulée ni sous la forme interrogative, ni sous la forme injonctive. Il laisse le soin à l'apprenant d'interpréter à sa façon ce qui lui est demandé de faire ! La première difficulté que peut rencontrer l'élève en réalisant sa tâche se situe au niveau du verbe « reboiser » qui est proposé hors contexte et qui n'est pas utilisé dans le texte (dans le texte nous avons le nom '*reboisement*' mais pas le verbe '*reboiser*'). Donc, sur le plan sémantique, il est difficile pour un élève de comprendre le sens d'un mot isolé. Comment doit-il procéder pour trouver le lien entre le verbe '*reboiser*' et l'expression équivalente de sens parmi celles qu'on lui propose. Afin d'enlever toute ambiguïté, on peut proposer la consigne suivante :

« *Entoure l'expression qui a le même sens que le mot 'reboisement' »*

3.3. Observations et remarques générales

Ce que nous avons remarqué dans les sujets proposés chaque année aux élèves de la 5^e AP, c'est la répétition d'une série de mêmes verbes qui sont utilisés dans les différentes consignes :

Relever, justifier, transformer, citer, classer, recopier, remplacer, séparer, écrire, réécrire, compléter...

Ces verbes sont employés dans des consignes qui sont liées, soit à l'étude de texte, soit à l'étude de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire)

Dans la majorité des cas, ils sont employés à l'impératif présent.

Nous avons aussi remarqué que l'apprenant est rarement impliqué dans la consigne de travail, les consignes qui commencent par un pronom personnel (*tu relèves ...*, *vous remplacez...*) sont de moins en moins fréquentes.

Voici donc quelques éclaircissements sur la signification de ces verbes utilisés fréquemment dans les consignes et nous allons commencer par : « *relever* » qui peut s'écrire à l'infinitif comme dans les recettes de cuisine ou conjugué avec la deuxième personne du singulier ou pluriel.

Dans les exercices de français, la consigne « *relever* » signifie généralement « *identifier et recopier* » :

Exemples : *Relever* les compléments du nom dans le texte.

Relève les adjectifs qualificatifs dans les phrases suivantes.

Relevez les verbes du deuxième groupe dans le texte.

Le deuxième verbe est « *justifier* », il s'utilise généralement dans la compréhension de texte. Il signifie « *relever des éléments et les présenter comme preuve ou justification* ».

Exemple : le téléphone portable est-il utile à l'homme ? *Justifier* votre réponse. On va dans ce cas répondre par oui ou non et on va *expliquer* pourquoi on pense cela en s'appuyant sur le texte où on trouvera des preuves.

Le troisième verbe est le verbe « *transformer* » qui signifie « *changer* », « *modifier* » il est souvent utilisé dans des consignes en relation avec les points de langue notamment l'orthographe et la grammaire.

Exemples : *Transformez* la phrase suivante à la voix passive.

Demain, je viendrai à l'école.

Transformez les verbes suivants en noms.

Laver : le..... .. Fabriquer : la Démarrer : le

Parmi les verbes les plus fréquents dans les consignes, nous avons le verbe « *citer* » qui a le sens ici de « *indiquer* », « *mentionner* », « *nommer* », « *rapporter* » ce verbe est beaucoup plus employé dans des consignes qui sont en rapport avec la compréhension du texte où l'apprenant est

appelé à citer un passage pour justifier une réponse, les paroles d'un personnage ou le nom de l'auteur.

Exemples: *Citez* le passage dans le texte qui montre l'utilité du téléphone.

Citez le nom de l'inventeur du téléphone.

Un autre verbe utilisé fréquemment dans les consignes des sujets d'examen : c'est le verbe « *classer* » qui a plusieurs significations : « *grouper* », « *ranger* », « *placer* ». C'est un verbe qu'on rencontre très souvent dans les activités centrées sur l'étude du fonctionnement de la langue : les apprentissages linguistiques.

Exemples : *Classe* les mots suivants par ordre alphabétique.

Classe les mots suivants par famille.

Relève les noms d'animaux dans le texte et *classe* les dans le tableau suivant :

Animaux domestiques	Animaux sauvages

« **Recopier** » fait aussi partie des verbes qu'on retrouve pratiquement dans tous les sujets. Il est utilisé au moins une fois dans chaque sujet, on incite les élèves à transcrire le passage d'un texte, copier une phrase.

Exemple :

Recopie la phrase en plaçant la majuscule et le point.

Lis le dialogue puis **recopie** les paroles du Petit Chaperon Rouge.

Un autre verbe qui n'est pas moins utilisé que ceux déjà cités, c'est le verbe « **Remplacer** » il est utilisé dans tous les exercices de point de langue : grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire.

Exemple :

Remplace le nom par le pronom qui convient.

Les enfants jouent. jouent.

Remplace les groupes de mots soulignés par des verbes à l'infinitif.

Il voit les enfants qui jouent. Il voit les enfants

Remplace les expressions suivantes par des adverbes de manière.

Avec joie : *Avec peine* :

Avec gentillesse : *Avec tristesse* :

Remplace chaque mot souligné dans la phrase par son synonyme.

Dans le pot se trouvent de belles fleurs.

Nous avons aussi remarqué la présence du verbe « *séparer* » qui est un verbe transitif et qui veut dire « *diviser dans le but de distinguer* » c'est un verbe qu'on trouve dans les consignes données lors des différentes activités écrites qui touchent tous les points de langue.

Exemple :

Sépare les mots pour trouver la phrase.

En classe les élèves écoutent le maître.

Sépare le radical de la terminaison dans les verbes suivants.

Marcher jouer finir prendre ramasser venir

« *Ecrire* » et « *réécrire* » sont également deux verbes employés fréquemment dans les consignes. « *Ecrire* » est un verbe transitif et intransitif qui signifie « *rédiger* », « *composer* », en plus d'être présent dans tous les exercices de point de langue, il est le verbe introducteur de toute tâche de production écrite.

Exemple :

Ecris les lettres qui manquent pour trouver les noms.

Chanter : un ch..... Voyager : un vo.....

Ecris les verbes entre parenthèses au présent.

Vous (ramasser) les cahiers. Ils (voyager) en bateau.

Ecris un paragraphe de 4 à 5 phrases dans lequel tu décris un animal. « *Réécrire* » est un verbe transitif qui signifie *écrire de nouveau*. Il est utilisé souvent dans les consignes qui invitent à *réécrire en modifiant un texte ou un passage en respectant les transformations demandées*. L'apprenant peut être amené à modifier le sujet, le temps du verbe, le genre ou le nombre d'un adjectif...

Exemple :

Réécrivez cette phrase en remplaçant « Karim » par « Karim et Dalila ».

Karim prend le bus et va chez sa tante.

Réécrivez le 1^{er} paragraphe du texte à l'imparfait.

Le verbe qui ne manque à aucun sujet est le verbe « *compléter* » il figure pratiquement sur tous les sujets d'examens et de compositions. C'est un verbe transitif qui a plusieurs significations : *ajouter, achever, améliorer*... dans la plus part des consignes, il a le sens *de rendre complet* une phrase, un paragraphe ou un dialogue.

Exemple :

Complète chacune des phrases avec les adverbes suivants : aujourd'hui, autrefois, bientôt, demain, jadis.

Complète les phrases avec un C.O.D.

3.4. Conclusion

Les pédagogues et les didacticiens reconnaissent qu'on ne peut apprendre sans consignes. Toute tâche à réaliser est simultanément liée à une consigne de travail. Il est donc important d'éviter que la consigne soit énigmatique et inaccessible, sinon elle serait ennuyeuse pour l'enfant et par conséquent, elle représenterait un obstacle à sa réussite.

L'analyse de notre corpus nous permet d'affirmer clairement que toute réussite est tributaire de la qualité des consignes. C'est cette qualité qui détermine dans une large mesure la clarté et l'efficacité recherchée. Plus elles sont adaptées au niveau des apprenants et aux besoins du moment, plus elles sont efficaces et facilement accessibles. Le choix de leur lexique, leur degré de précision, leur formulation d'une façon intelligible sont des facteurs qui conditionnent la réussite des apprenants dans la réalisation de leurs tâches. Le praticien doit donc agir avec beaucoup de clarté, de précision et de rigueur afin que la consigne ne représente pas un obstacle pour la compréhension du message et la construction du sens.

Conclusion générale

Notre présent travail de recherche s'est porté sur l'analyse lexicosémantique de la consigne dans le milieu scolaire. Durant les périodes d'examens et de compositions, dans le cycle primaire. Nous avons remarqué l'installation de longs débats et d'interminables discussions autour de la consigne au point où, dans la plupart du temps, elle est désignée par les parents comme le principal facteur causant l'échec de leurs enfants. Comment elle est formulée ? Contient-elle des anomalies lexicales ? Est-elle ambiguë et sujette à plusieurs interprétations ? Toutes ces questions et bien d'autres ont constitué notre problématique de recherche, et auxquelles nous avons tenté de répondre tout au long de notre recherche.

Si nous avons choisi volontairement de nous étaler sur la question de la consigne dans le milieu scolaire, c'est parce que les prestations et les performances pédagogiques observées au niveau des écoles sont de moins en moins satisfaisantes. C'est cette situation qui a fait naître l'idée de cette recherche afin d'essayer de comprendre les raisons qui font que la consigne, aujourd'hui, soit incompréhensible et inaccessible.

Notre modeste travail de recherche a été réparti sur trois chapitres ; le premier est intitulé « notions fondamentales de lexicologie », quant au deuxième, il a pour titre « la consigne : Concepts et fondements théoriques », ils représentent l'axe théorique de notre recherche où nous avons traité, dans un premier lieu, les concepts principaux qui correspondent au sillage de notre sujet de recherche et qui mettent l'accent sur les notions qui nous ont servi dans l'analyse de notre corpus. Dans un second lieu, nous avons survolé de manière générale les concepts et fondement théoriques de la consigne dans le milieu scolaire. Par ailleurs, le dernier chapitre a été réservé à l'analyse de notre corpus constitué de 25 consignes écrites, dépouillées des sujets de compositions et d'examens de fin de cycle primaire. L'étude réalisée nous a permis de découvrir à quel point le lexique choisi peut être déterminant dans la compréhension du contenu sémantique de la consigne et par conséquent, être influant sur la réalisation de la tâche demandée.

Il est bien évident que beaucoup d'élèves éprouvent d'énormes difficultés à comprendre les consignes, pour une raison ou pour une autre, et risquent de se retrouver dans des situations de blocage pour la simple raison que les consignes

sont imprécises ou mal formulées, particulièrement celles qui sont employées dans les sujets d'examen de passage de fin de cycle primaire. L'objectif de notre modeste travail de recherche à propos de la formulation de la consigne n'est pas de faire l'inventaire exhaustif de tous les paramètres et facteurs qui entourent cet acte. Il s'agit beaucoup plus d'un travail qui pourrait contribuer à une mise en garde des praticiens de l'enseignement, notamment les stagiaires et ceux nouvellement recrutés, sur certains aspects devenus plus ou moins problématiques concernant l'énonciation des consignes et aussi attirer leur attention sur l'importance de ces dernières dans le milieu scolaire.

Dans le cadre de notre recherche qui s'inscrit dans la lexico-sémantique et, dont l'objet est de faire une analyse lexicale et sémantique du contenu des consignes dans le milieu scolaire afin de vérifier l'impact du lexique choisi sur le sens de chaque consigne, nous avons présupposé trois hypothèses de recherche : selon la première, le lexique utilisé serait inadéquat et inapproprié, selon la deuxième, il contiendrait des ambiguïtés sémantiques et selon la troisième et dernière hypothèse, il serait ordinaire et bien précis et n'entraîne pas d'ambiguïtés qui poseraient des difficultés de compréhension pour les apprenants. Les résultats de notre analyse confirment partiellement ce que nous avons avancé dans nos hypothèses car les consignes proposées dans les sujets d'examens ne sont pas toujours formulées de façon incorrecte et le lexique utilisé est plus ou moins approprié, ce qui nous a permis de dire que lorsque la consigne est clairement construite, elle est sans aucun doute facilement accessible. Par contre quand elle est ambiguë et comporte un lexique inadéquat elle devint inaccessible et peut constituer un obstacle infranchissable pour l'élève.

Après l'analyse faite sur les consignes dépouillées de notre corpus constitué de sujets d'examens et compositions proposés aux apprenants sur une période allant de l'AS 2008/2009 à l'AS 2021/2022, nous avons pu observer qu'un bon nombre de consignes sont mal formulées sur les deux plans : lexical et sémantique et contiennent un lexique inapproprié qui peut facilement induire l'apprenant dans l'erreur.

Ce que nous avons pu déduire de notre analyse, c'est la grande importance que tient la consigne dans le milieu scolaire car c'est de la compréhension de son contenu que dépend la réalisation ou non de la tâche demandée par l'élève.

Cette analyse nous a bien montré que le contenu lexical et la compréhensibilité des consignes par le bon choix des mots et des phrases, est à même d'aider l'apprenant dans la réalisation de sa tâche, comme aussi le mauvais choix du vocabulaire et des structures phrastiques de la consigne peut être derrière son blocage et son échec. Dans tous les cas, et de manière globale, cette étude que nous avons menée ne nous a révélé qu'un petit aperçu sur le sujet traité. Elle ne peut à aucun moment être exhaustive, car elle appartient à un domaine qui nous cache toujours des surprises à découvrir. C'est pour ces raisons que nous laisserons notre enquête ouverte à d'autres travaux envisageables dans l'avenir notamment dans le domaine de la syntaxe et de la morphologie.

En guise d'initiative personnelle et au vu des résultats observés lors de notre analyse, nous jugeons utile et nécessaire de doter les élèves des écoles primaires d'un abécédaire contenant les mots (verbes, noms...) les plus utilisés dans les consignes d'apprentissage. Ainsi il sera permis aux apprenants de les consulter à tout moment durant les différentes activités de classe. C'est de cette manière qu'on pourra garantir à l'enfant un contact permanent avec le vocabulaire, le lexique, les sens contextuels des mots, etc., ce qui lui permettra de se familiariser avec ces vocabulaires.

Annexes

Annexe 01

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التربية الوطنية
الديوان الوطني للامتحانات والمسابقات
دورة: 2018
اختبار في مادة: اللغة الفرنسية
المدة: ساعة ونصف



La girafe

La girafe est l'animal le plus haut de la terre. Elle a un grand cou et une petite tête toute fine. Les girafes vivent en troupeau et marchent en balançant leur cou d'avant en arrière. Quand un danger survient, elles s'échappent en courant. Elles peuvent tout de même tuer un lion ou une hyène d'un coup de sabot.

Extrait de « Les animaux de la savane »
Editions FLEURUS, 2004

I. Compréhension de l'écrit : (06 points)

1) Recopie la bonne réponse.

Ce texte : - donne des conseils.
- donne des informations.
- raconte une histoire.

2) Que font les girafes quand un danger survient ?

3) Relève du texte l'antonyme du mot : « avant ».

4) Relève du texte un adjectif qualificatif.

5) Ecris correctement les verbes.

Les girafes **vivent** en troupeau et **marchent** en balançant leur cou.

La girafeen troupeau eten balançant son cou.

6) Mets la phrase au pluriel.

La **girafe** est l'**animal** le plus **haut** de la terre.

Les sont lesles plus de la terre.

II. Production écrite : (04 points)

Tu veux réaliser le fichier d'un animal pour le présenter à tes camarades en classe. En t'aidant de la fiche d'identité de l'animal et de la boîte à outils, écris un paragraphe de 4 à 5 phrases pour présenter le lion.

- Utilise la 3^{ème} personne du singulier : « il ».
- Utilise le présent de l'indicatif.
- Mets la ponctuation qui convient.

L'animal	La fiche d'identité	Les verbes
Le lion	L' habitat : la savane. La nourriture : la viande. La femelle : la lionne. Le petit : le lionceau. Le pelage : de couleur rousse.	vivre- se nourrir chasser – s'appeler être – avoir

صفحة 1 من 1

Annexe 02

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التربية الوطنية
المادة: لغة فرنسية / مقاطعة جيجل 02
المدة: ساعة ونصف
الفحص التجريبي لنهاية مرحلة التعليم الابتدائي ماي 2021

Texte :

Le Coronavirus

Pour empêcher le coronavirus (un virus apparu en Chine) de s'étendre en Algérie, des gestes simples de protection sont conseillés. Ces actions sont efficaces aussi contre la grippe. Pour cela, il faut :

1. Se laver les mains souvent .Utiliser de l'eau chaude et du savon (de préférence liquide). Frotter pendant 30 secondes.
2. porter un masque
- 3.Éviter de se serrer la main et de s'embrasser
4. Tousser ou éternuer dans le pli de son coude
5. Utiliser un mouchoir en papier une seule fois et le jeter juste après, si possible dans une poubelle fermée par un couvercle.

Questions :

I - Compréhension de l'écrit : (06 points)

1. Recopie la bonne réponse : (1point)

Ce texte donne des informations sur :

- a) l'amitié b) la santé c) la solidarité

2. Relève du texte une expression qui parle de.....:(1point).....

3. « Eviter de se serrer la main ». Cette phrase veut dire : **il faut se serrer la main / il ne faut pas se serrer la main. (1point)**

4- Relève du texte :

Un verbe pronominal	Un CC de lieu	Un CC de but	Un nom composé
.....

5. Frotter pendant 30 secondes.

a) à quel temps est conjugué le verbe souligné de cette phrase ? (0.5 point)

b) réécris la phrase en transformant le verbe au **présent** de l'indicatif:

tupendant 30 secondes (1 point)

6. Transforme les mots soulignés de la phrase au **féminin singulier** : (1point)

Ces actions sont efficaces

..... est efficace

II- Production écrite : (04 points)

Le Coronavirus menace, tu veux donner des conseils à ton ami pour lui dire comment il doit se protéger.

Rédige 4 à 5 phrases en expliquant comment peux-tu l'aider

Conjuge les verbes au présent de l'indicatif

Aide-toi de la boîte à outils suivante :

Annexe 03

<p>الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية</p> <p>مفتشية التعليم الابتدائي مقاطعة جيجل 2/1/ لغة فرنسية السنة الدراسية 2014/2015 التوقيت : ساعة و نصف</p>	<p>الاختبار التجريبي لمستوى السنة الخامسة</p>	<p>مديرية التربية لولاية جيجل</p>
--	---	---------------------------------------

Texte: L'eau

- Plus de cinq mille (5000) enfants meurent chaque jour dans le monde parce qu'ils boivent de l'eau polluée et d'autres souffrent parce qu'ils n'en ont pas assez. Sur terre, un habitant sur cinq n'a pas d'eau potable. Pourquoi manque-t-on d'eau ?
- Il y a de plus en plus d'habitants sur terre, il faut donc de plus en plus d'eau.
 - On utilise beaucoup d'eau pour irriguer les terres.
 - Les eaux des fleuves, des rivières et des lacs sont de plus en plus polluées.
 - Dans les pays riches, on gaspille beaucoup d'eau.

Le petit quotidien n° 411 du 23 mars 2000

Questions :

I. Compréhension du texte :

- 1) Recopie la bonne réponse :
Ce texte donne des informations sur :
a) La mer b) Le bois c) L'eau
- 2) Relève du texte deux causes qui montrent pourquoi on manque d'eau.
- 3) L'économie de l'eau pourra-t-elle aider sa préservation ?
- 4) Donne l'antonyme du mot **gaspille** →
- 5) « ils **boivent** de l'eau polluée »
a) à quel temps est conjugué le verbe souligné de cette phrase ?
b) Réécris la phrase au futur simple.
- 6) transforme les mots soulignés de la phrase au pluriel :
« un **habitant** sur cinq n'a pas d'eau potable »
« cinq..... sur cinq n'... pas d'eau potable »

II. Production écrite :

Beaucoup de personnes meurent dans le monde parce qu'ils boivent de l'eau polluée. Ecris un paragraphe de 4 à 5 phrases dans lequel tu donneras quelques conseils à tes camarades pour leur montrer comment doit on faire pour économiser l'eau.

- Ecris les verbes à l'infinitif.
- N'oublie pas les tirets au début de chaque phrase.
- Tu peux choisir des mots dans la boîte à outils.

Il faut	Récupérer- laver -arroser -	Un bain - une douche -
Il ne faut pas	fermer -prendre indispensable	voiture -jardin - l'eau de pluie - le robinet

Bon courage

Annexe 04

Circonscription Elmilia 01+02

Année scolaire : 2012/2013

Composition trimestrielle 02

De l'arbre au cahier

Un bûcheron, un jour, a abattu un arbre quelque part dans une forêt, au nord de l'Europe. Le tronc, dépouillé de toutes ses branches, a voyagé en suivant le courant d'une rivière proche. Le fût, très humide, a ensuite été transporté par la route ou le chemin de fer jusqu'à une usine. Là, le bois a plusieurs fois été traité pour devenir de la pâte à papier. C'est avec cette pâte que l'on a fabriqué les feuilles de ton cahier.

Questions

A/ COMPREHENSION DE L'ECRIT :

1. Réponds par vrai ou faux :

- un bûcheron a abattu un arbre.
- Le tronc d'arbre a voyagé par la mer.
- On obtient la pâte à papier à partir des feuilles d'arbres.

2. de quoi on parle dans ce texte ? Dans ce texte on parle de
Par quoi le fût a été transporté ? Le fût a été transporté par.....

3- Relève du texte deux adjectifs qualificatifs/

.....et

3. Choisis la bonne réponse :

Humide signifie a) sec b) mouillé c) traité

4. Que signifie le mot souligné ? Recopie la bonne réponse.

C'est avec cette pâte que l'on a fabriqué les feuilles de ton cahier.

- a) pâte faite par la semoule. b) pâte faite par la farine. c) pâte faite par le bois traité.

5. Relève du texte un nom de métier.

6. Le tronc a voyagé en suivant le courant d'une rivière.

Réécris la phrase en mettant le verbe à l'imparfait puis au futur :

7- Ecris cette phrase à la forme négative :

Le bucheron a abattu un arbre.

8- Décompose la phrase en groupes :

Un bucheron a abattu un arbre quelque part dans une forêt.

B/ PRODUCTION ECRITE :

A partir du texte, on te demande d'expliquer à tes camarades de classer la manière avec laquelle on obtient du papier.

- Utilise les indicateurs de temps.
- Emploie le présent de l'indicatif.
- Emploie la 3^{ème} personne du singulier.

Annexe 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مديرية التربية لولاية جيجل/مقاطعة جيجل 01 الامتحان التجريبي لشهادة التعليم الابتدائي دورة : ماي 2018

اختبار في مادة: اللغة الفرنسية المدة: ساعة و نصف

Texte

La partie de football dure 90 minutes de deux mi-temps. Elle oppose deux équipes de 11 joueurs chacune, dont un gardien de but. Un arbitre dirige le match et sanctionne les fautes. Les principales règles du jeu sont :

- Le but est marqué lorsque le ballon dépasse la ligne blanche.
- Les joueurs n'ont pas le droit de toucher le ballon de la main.
- L'arbitre fait sortir un carton jaune ou rouge pour les joueurs fautifs et agressifs.

(Texte adapté)

I- Compréhension de l'écrit : (06 points)

1- Ecris la bonne réponse :

Une équipe de football comprend :

- dix joueurs
- onze joueurs
- seize joueurs

2- Que fait sortir l'arbitre pour les joueurs agressifs ?

3- Dans le texte deux (02) mots de la même famille.

4- Les joueurs n'ont pas le droit de toucher le ballon avec la main.

- Réécris la phrase en commençant par **oui**

Oui, les joueurs.....

5- Transforme :

L'arbitre dirige le match.

Nous.....

6- Complète :

Le but est marqué.

Les buts

II- Production écrite : (4 points)

Pour rester en bonne santé, il faut une bonne hygiène de vie. Donne des **conseils** à ton camarade pour garder sa forme.

- Utilise les structures : **Il faut / Il ne faut pas**
- N'oublie pas les tirets.
- Aide-toi à la boîte à outils suivante :

Il faut	boire –manger –consommer –faire	eau –volonté –sport –activité physique –tôt –
Il ne faut pas	–éviter –dormir –pratiquer – respirer	fruits –légumes –sucreries – salé –sucré – aliments-vitamines

صفحة 1 من 1

Annexe 06

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مديرية التربية لولاية غليزان/ المقاطعة الأولى – جديوية

وزارة التربية الوطنية

دورة ماي 2014 التجريبية

امتحان شهادة نهاية مرحلة التعليم الابتدائي

المدة: ساعة و نصف

اختبار في مادة : اللغة الأجنبية الأولى – الفرنسية

Texte:

Les droits des enfants

Tous les enfants du monde doivent être protégés par la loi. Ils ont tous le droit d'aller à l'école et d'avoir des loisirs. Ils doivent être nourris et logés, avoir un pays, un nom. Chaque enfant a le droit de vivre en paix.

(D'après –Guide des droits de l'enfant-UNICEF-Algérie-1999)

Questions :

I- Compréhension de texte : (6 points)

1- Donne la réponse à partir du texte.

Tous les enfants ont le droit de:

- a- travailler dans les usines.
- b- aller à l'école.
- c- ne pas être protégés.

2- Ils doivent être **nourris** et logés:

nourrir veut dire:

- étudier
- manger
- jouer

Choisis la bonne réponse.

3- Relève du texte deux (02) droits pour l'enfant.

.....

4- Relève du texte un participe passé:

.....

5- Complète:

La loi protège l'enfant.

Les les.....

6- Mets le verbe souligné au futur simple.

Aujourd'hui, les enfants **demandent** la paix.

Demain, les enfants la paix.

II- Production écrite : (4 points)

Dans ta classe il ya de différents enfants mais tu dois respecter tout le monde. Ecris un court texte pour dire ça à tes camarades. Utilise le présent de l'indicatif, les majuscules et la boîte à outils suivante:

- nous	- être	- couleur- taille -habitudes	- mais
	- avoir	- droits	- pour cela
	- devoir	- heureux	- même
	- vivre	- autres	

Annexe 07

Circonscription Jijel 01+02

année scolaire : 20152016

COMPOSITION TRIMESTRIELLE N° : 02

La mère

Savez-vous ce que c'est d'avoir une mère ? Songer que vous avez été un petit enfant, faible, misérable et seul au monde. Une femme se tenait alors auprès de vous, marchant quand vous marchiez, s'arrêtant quand vous arrêtiez, souriant quand vous pleuriez. Cette femme qui vous apprend à parler et plus tard à lire, qui vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps sur sa poitrine; cette femme qui vous donne son lait quand vous étiez petit et qui vous donnera sa vie toujours, c'est celle à qui vous dites : « Ma mère ! » et qui vous répond : « Mon enfant ».

« D'après Victor Hugo »

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit :

1) Recopie la bonne réponse : - Dans ce texte l'auteur :

A) Parle seulement de sa mère. /B) parle de toutes les mères. /C) Parle de sa femme.

2) Qui est désigné par le pronom personnel « Vous » dans le texte ?

3) Lis le texte et répond par « Vrai » ou « Faux » :

- La mère apprend à son enfant l'amour.
- La mère abandonne son enfant.
- La mère s'occupe toujours de son enfant.
- La mère est tendre avec son enfant.

4) Souligne les compléments et donne leurs noms:

- Tout le temps, la mère s'occupait de son enfant.

5) Ecris les verbes au temps qui convient :

- A présent, nous (remercier) nos mère.
- Plus tard, nous les (aider).

6) Complète :

- Les petites filles étaient heureuses.
- garçon.....

II. Production écrite : - A l'occasion de la fête de la mère, le maître te demande de rédiger un texte dans lequel tu décris ta mère ou ton père. Pour cela, suis les indications suivantes : - emploie le pronom personnel « il » ou « elle » et le présent de l'indicatif.

- Aide-toi des mots de la boîte à outils suivante :

La taille	- avoir	- bleu	- moyenne
Les yeux	- être	- brun	- douce
Les cheveux	- aider	- gentil	- tendre
Le visage	- accompagner	- calme	- rond
	Donner	- patient	- allongé

Annexe 08

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مفتشية التعليم الابتدائي
مقاطعة جيجل/2 لغة فرنسية

مديرية التربية
ولاية جيجل

السنة الدراسية 2014/2013
التوقيت : ساعة و نص

الاختبار التجريبي لمستوى السنة الخامسة

Texte :

Un accident de la route fait un mort.

Un grave accident de circulation a eu lieu samedi dernier à seize heures sur la route Sétif Béjaia faisant malheureusement un mort et trois blessés graves. Après avoir heurté un camion chargé de ciment, la voiture qui transportait une famille tomba dans un fossé.

Selon les enquêteurs, la pluie et l'excès de vitesse ont été à l'origine de ce malheureux accident. Tous les blessés ont été évacués sur l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

D'après : Le journal « El Khabar »

Questions :

I. Compréhension du texte : (6pts)

- Où l'accident a eu lieu ? (1pt)
- Recopie ce qui est juste : (1pt)
 - La voiture roulait à grande vitesse.
 - L'accident a fait trois morts et un blessé.
 - L'accident n'était pas grave.
- Quelles sont les causes de l'accident d'après les enquêteurs ? (1pt)
- Donne l'antonyme du mot « malheureusement » → (1pt)
- « Les pompiers transportent les blessés à l'hôpital »
 - à quel temps est conjugué le verbe souligné de cette phrase ? (0.5 pt)
 - Récris la phrase au futur simple (0.5pt)
- transforme le mot souligné au pluriel : (1pt)

« L'excès de vitesse est la cause de l'accident »

« Les..... de vitesse sont les causes des accidents »

II. Production écrite : (4 pts)

Beaucoup de personnes meurent à cause des accidents. Ecris un texte de 4 à 5 phrases dans lequel tu donneras quelques conseils à tes camarades pour leur montrer comment être prudent.

- Ecris les verbes à l'infinitif.
- N'oublie pas les tirets au début de chaque phrase.
- Tu peux choisir des mots dans la boîte à outils.

Il faut	Jouer - traverser - regarder -	Les accidents - à gauche -
Il ne faut pas	rouler - marcher	à droite - la route - puis -
		passage piétons - avant -
		doucement - la rue - le
		trottoir.

Bon courage

Annexe 09

Circonscription Jijel 01+02

année scolaire : 2021/2022

ÉCOLE PRIMAIRE: ENSEIGNANTE: C
NIVEAU: 5 A.P. ANNÉE SCOLAIRE: 2021/2022

Composition du deuxième trimestre
en langue française

Texte : Alger la blanche

Alger est la capitale de l'Algérie. On l'a donné le nom d'Alger la blanche à cause de sa façade blanche qui surplombe la Méditerranée. Sur cette ville populaire et historique, il y a plusieurs endroits remarquables et uniques comme : la Casbah d'Alger. Elle se situe au cœur de la wilaya d'Alger. Le Mémorial du Martyr: un magestueux monument aux morts. Il surplombe le Jardin d'Essai au nord. Dans cette ville, il y a aussi : le parc des loisirs de Benaknoun. le port de Sidi Fredj, la grande poste (...)

Pour des vacances très agréables, je vous incite à visiter cette ville mythique.

La chaîne youtube : Dz spot

I) Compréhension de l'écrit : (6pts)

1- De quel lieu exceptionnel parle-t-on dans le texte? (1pt)

2- Barre l'intrus : À Alger, il y a : (0.5 pt)
le Mémorial du Martyr , la grande poste , le musée Cirta

3- Relève du texte les synonymes des mots suivants : (1,5pts)
exceptionnel =
Centre =
Makam El'chahid =

4- Écris au féminin: Un magestueux monument. Une façade blanche. (0,5pt)

5- D'après le texte, complète le tableau ci-dessous. (1,5pts)

Un C.C.L	Un C. de but	Deux homophones grammaticaux

6- Complète selon le modèle: L'été dernier, nous sommes allés à la Casbah d'Alger. (1 pt)
- L'été dernier, mon camarade..... à la Casbah d'Alger.

II) Production écrite: (4 pts)

La semaine passée, tu as visité le musée national Cirta avec ta maîtresse et tes camarades. Raconte en cinq phrases comment était ta visite. Qu'est ce que tu as vu et fait avec tes camarades ? Est ce que tu as pris des photos ?

- Utilise des phrases déclaratives.
- Utilise le premier personne du singulier ou du pluriel (je, nous).
- Écris les verbes au passé composé et utilise des C.C. de temps et de lieu.
- Aide-toi de la boîte à outils suivante :

Le musée national Cirta- un dessinateur- Constantine- salles- tableaux- des ustensiles anciens- un sculpteur- des personnalités historiques- des gravures- déjeuner- des statuts- des sculptures.	Aller- démarrer- visiter - revenir- entrer- voir - rencontrer- partir	La semaine passée - dans - au - à (...) le bus...
---	---	---

Annexe 10

Circonscription Taher

année scolaire : 2011/2012

Examen blanc mai 2012

Durée 1h30mn Le téléphone portable

Le téléphone portable appelé aussi mobile, est utilisé par les algériens depuis de nombreuses années.

Beaucoup de gens en possèdent : de toutes les marques, avec appareil photo, caméra, internet. On peut téléphoner et recevoir des appels de partout.

Cet appareil rend de nombreux services : on peut l'utiliser à tout moment, partout où l'on se trouve. Les personnes en panne de voiture, malades ou pressées l'apprécient.

On ne peut plus se passer du téléphone portable. Texte fabriqué

Questions

Compréhension de l'écrit

1- Le téléphone portable est :
a) appelé fixe b) appelé mobile c) appelé jetable

Ecris la bonne réponse

2- Le téléphone portable est très utile à l'homme.
Relève du texte 3 expressions qui le montrent
1..... 2..... 3.....

3- Transforme à la forme négative
<< Tous les gens possèdent un portable >>.....

4- Réécris la phrase au singulier
Les téléphones portables ont des avantages et des inconvénients
Le..... des avantages et des inconvénients

5- Recopie la phrase avec le verbe écrit correctement

- Il ne faut pas utiliser le portable en voiture.
- Il ne faut pas utilisé le portable en voiture.
- Il ne faut pas utilisait le portable en voiture.

6- On peut l'utiliser à tout moment
<<L'>> remplace le mot

Production écrite

En t'aidant du texte dis ce que tu peux faire avec le portable

Consignes :- emploie le pronom je

- Utilise le présent
- Fais des phrases déclaratives
- N'oublie pas la majuscule et la ponctuation

اختبار في مادة اللغة الفرنسية

المدة: 1 ساعة و 30 د

TEXTE

Ensemble, protégeons l'environnement !

L'environnement est le milieu qui nous entoure. Pour vivre sagement, nous devons protéger ce milieu de tout ce qui peut le polluer. Pour cela, la participation de tous les citoyens est nécessaire.

Ainsi, nous devons, entre autres, éviter de déposer n'importe où les ordures, dans les quartiers notamment, respecter les espaces verts et aider à la plantation des arbres.

Si nous détruisons les forêts, notre planète risque de devenir un immense désert.

D'après *L'environnement*, Coley et Mul ; Editions Hatier

QUESTIONS

I- Compréhension de l'écrit (6 pts)

1- Recopie les bonnes réponses :

Pour protéger notre environnement, nous devons :

- jeter nos ordures par les fenêtres.
- prendre soin des jardins publics.
- brûler les forêts.
- participer au reboisement.

2- D'après le texte, qui doit préserver l'environnement ?

3- Recopie la réponse juste :

- « Polluer » veut dire :
- détruire la nature.
 - nettoyer la nature.
 - embellir la nature.

4- Donne un mot de la même famille que « plantation ».

5- Ecris les verbes au temps qui convient :

Demain, nous (éviter) de déposer n'importe où les ordures. Les citoyens (respecter) les espaces verts et ils (aider) à la plantation des arbres.

6- Recopie la phrase avec le verbe écrit correctement.

- Il faut préservé notre environnement.
- Il faut préservé notre environnement.
- Il faut préservait notre environnement.

II- Production écrite (4 pts)

C'est la Journée de l'arbre. A cette occasion, écris un texte de quatre à cinq phrases pour donner tous les bienfaits de l'arbre. Pour cela, tu utiliseras le présent de l'indicatif et la 3^e personne du singulier. Tu choisiras des mots dans le tableau suivant.

ombre - bois - oxygène - fruits - désert - forêt - incendie	- stopper - apporter - reboiser - couper - planter - arroser
---	--

اتمهي

1/1

بالتوفيق

« امتحان نهاية مرحلة التعليم الابتدائي »

المدة : ساعة

اختبار في مادة : اللغة الأجنبية الأولى (فرنسية)

مسي 2008

TEXTE :

Le reboisement

Dans les régions qui bordent la mer Méditerranée, l'olivier et le pin peuvent résister à la sécheresse de l'été.

Le sapin, lui, résiste bien au climat froid des montagnes.

La forêt doit être protégée contre les incendies ou la pollution de l'air.

Chaque année, il faut planter de nouveaux arbres pour remplacer ceux qui ont été abattus par les bûcherons.

Ce reboisement permet d'éviter la disparition des forêts.

D'après J. Combes & A. Mercier, Editions Nathan.

QUESTIONS :

I. COMPREHENSION DE L'ECRIT : (3 points)

1. Relève du texte le nom d'un arbre qui résiste à la sécheresse.

2. Ecris les deux (02) réponses justes :

- Il faut protéger les arbres contre :
- la pluie.
 - la pollution /
 - le reboisement.
 - les incendies.

3. "Reboiser", c'est :

- couper des arbres
- planter des arbres /
- arroser des arbres.

II. FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : (3 points)

1. Réécris la phrase suivante à la forme négative en mettant "ne ... pas".

- "L'olivier et le pin peuvent résister à la sécheresse".

- "L'olivier et le pin au froid".

2. Ecris la phrase au pluriel :

- "La forêt doit être protégée".

- "Les être"

3. Mets la phrase suivante à l'imparfait :

- Le sapin résiste bien au climat froid.

III. PRODUCTION ECRITE : (4 points)

Choisis un (01) seul sujet !

Sujet N° 1 : Réécris les phrases suivantes en ordre et fais un paragraphe.

- Il se nourrit
- Puis, peu à peu, il vieillit et meurt.
- et il se développe.
- L'arbre est un être vivant.

Sujet N° 2 : "Prendre soin de son quartier, c'est le respecter!"

Donne quatre (4) conseils à ton ami pour protéger son quartier.

التوقيع

1 / 1

Résumé

Aujourd'hui, dans l'univers scolaire, réaliser une tâche, nécessite incontestablement la compréhension de la consigne que tout enseignant doit appréhender de façon claire et précise. La consigne est d'une importance majeure dans la vie scolaire des élèves, au delà d'être considéré comme une simple instruction, elle est une nécessité inévitable dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Les consignes doivent être modulées de manière à ce qu'elles soient bien comprises et ne laisse pas place à trop d'interprétations. Leur efficacité dépendrait de leur clarté, du lexique choisi et des rapports de sens qui existent entre leurs composants. Une bonne consigne permet à l'élève de se mettre en action plus rapidement sans perdre de temps à se questionner sur la tâche à accomplir. C'est donc à l'enseignant, désormais, de se préoccuper sans cesse de la façon avec laquelle il formule ses consignes en sachant utiliser les ressources de son environnement, c'est ainsi que leur contenu prend tout son sens.

Mots clés : lexique-vocabulaire-sens des mots-sémantique lexicale-consigne-tâche.

Abstract

Today, in the school world, carrying out a task undoubtedly requires understanding the instructions that every teacher must understand clearly and precisely. The instruction is of major importance in the school life of the students, beyond being considered as a simple instruction, it is an inevitable necessity in the field of teaching / learning. The instructions must be modulated so that they are well understood and do not leave room for too many interpretations. Their effectiveness would depend on their clarity, the lexicon chosen and the meaning relationships that exist between their components. A good instruction allows the student to get into action more quickly without wasting time wondering about the task to be accomplished. It is therefore up to the teacher, from now on, to constantly concern himself with the way in which he formulates his instructions by knowing how to use the resources of his environment, this is how their content takes on its full meaning.

Key-words : lexicon – vocabulary- meaning of words- lexical semantics- instruction – tasks.

ملخص

في مدرسة اليوم، يتطلب تنفيذ أية مهمة بلا شك فهم التعليمات التي يجب على كل معلم التمكن منها بوضوح ودقة. تعتبر التعليمات ذات أهمية كبيرة في الحياة المدرسية للطلاب، بالإضافة إلى كونها تعليمات بسيطة، فهي ضرورة حتمية في مجال التعليم / التعلم. يجب تعديل التعليمات بحيث يتم فهمها جيدًا ولا تترك مجالًا للعديد من التفسيرات. تعتمد فعاليتها على وضوحها، والكلمات المختارة لبنائها، وترابط مكوناتها. تسمح التعليمات الجيدة للطلاب بالبدء في العمل بسرعة أكبر دون إضاعة الوقت في التساؤل عن المهمة التي يتعين عليه إنجازها. لذلك، الأمر متروك للمعلم، من الآن فصاعدًا، أن يهتم دائمًا بالطريقة التي يصوغ بها تعليماته من خلال معرفة كيفية استخدام موارد بيئته، وهذه هي الطريقة التي يأخذ بها محتواها معناه الكامل.

الكلمات المفتاحية : المعجم – المفردات – معاني الكلمات – الدلالات المعجمية – التعليمات – المهمة.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, Comprendre les énoncés et les consignes, Canopé-CRDP de l'aisne, 1999
- J/M Z Formation et pratique d'enseignement en question N° 01/ 2004/ P71
- J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J.P. Mével, Dictionnaire de linguistique –Larousse- Edition 1980
- J.P Cuq, dans le dictionnaire de didactique des langues étrangères et secondes, (2006)
- 100 fiches pour comprendre la linguistique. Gilles SIOUFFI. Dan et Van RAEMDONC. Editions Bréal.
- Adeline Lesot, agrégée de lettres modernes, Vocabulaire pour tous, Hatier, Paris 2013.
- George Mounin, Dictionnaire de linguistique Puf, Paris, 1974
- Dialnet « Vocabulaire et société »
- Lexico-sémantique, la revue « FRANÇAIS », 1^{re} et 2^e année LMD, 1^{er} envoi de l'ENS de Bouzaréah, 2010
- Le cours de Monsieur BEDOUHEN- Module morphologie et sémantique lexicale - 2020/2021
- Marie-Louise Moreau. Sociolinguistique Concepts de base Liège 1997
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr> sep 2015

Table des matières

Titres	Pages
Introduction générale	03
CHAPITRE 1 : NOTIONS FONDAMENTALES DE LEXICOLOGIE	10
1.0. Introduction	11
1.1. Le mot	11
1.2. La lexie	14
1.3. Le lexème	15
1.4. Le signe linguistique	15
1.5. Le signifiant et le signifié	15
1.6. Le lexique	16
1.7. Le vocabulaire	18
1.8. Lexique et vocabulaire : Quelle différence ?	19
1.9. Les fonctions du sens du mot	20
1.10. La sémantique lexicale	21
1.11. Procédés de formation du lexique	26
CHAPITRE 2 : LA CONSIGNE CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES	34
2.0. Introduction	35
2.1. Qu'est-ce qu'une consigne ?	35
2.2. Comment reconnaître une consigne ?	37
2.3. Comment connaître une bonne consigne ?	37
2.4. Consignes orales/écrites	38
2.5. Consignes ouvertes/fermées	38
2.6. Consignes simples/complexes	39
2.7. Types de consignes	39
2.8. La consigne dans le milieu scolaire	40
CHAPITRE 3 : ANALYSE LEXICALE ET SEMANTIQUE DES CONSIGNES RELEVÉES DU CORPUS	45
3.0. Introduction	46
3.1. Critères de construction d'un sujet d'examen	46
3.2. Analyse des données	47
3.3. Observations et remarques générales	66
3.4. Conclusion	70
Conclusion générale	71
Annexes	74
Résumé	80
Références bibliographiques	81